Les facteurs qui façonnent le crime organisé

par

Carlo Morselli
Compliance Strategy Group

et

Thomas Gabor
Compliance Strategy Group

et

John Kiedrowski, M.A.
Compliance Strategy Group

préparé pour la

Division de la recherche et de la coordination nationale sur le crime organisé
Secteur de la police et de l'application de la loi
Sécurité publique Canada

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement le point de vue de Sécurité publique Canada.

Rapport n° 007, 2010

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010
Cat. No.: PS4-89/2010F-PDF
ISBN No.: 978-1-100-98536-7

Table of Contents

Sommaire 3

1. Contexte 7

2. Objectifs 12

3. Approche 14

4. Méthodologie et limites 18

5. Quelle est la structure du crime organisé? 21

6. Facteurs expliquant les changements survenus dans la structure du crime organisé 25

6.1 L'appartenance à une organisation officielle et la confiance 25

6.2. Personnalité 29

6.3. Ressources financières et matérielles 35

6.4. Violence 38

6.5. Compétences technologiques et capacité d'offrir des services privés de protection .. 43

6.6. Compétence linguistique, composition ethnique et enchâssement social 45

6.7. Mobilité, diversité et continuité 52

6.8. Conditions et facilitateurs des milieux légitimes 55

6.9. Opportunités criminogènes 59

6.10. Cible prioritaire 62

7. Conclusion 64

8. Recommandations 70

Annexe : Répertoire des facteurs 74

Bibliographie 84

Sommaire

Le crime organisé a fait l'objet d'une grande attention parmi les décideurs et les organismes d'application de la loi au cours des dernières décennies,. Cette situation est en partie attribuable aux préjudices disproportionnés causés par les activités illicites des organisations et des réseaux criminels, comparativement à ceux causés par des individus et des petits groupes. Les guerres très médiatisées entre groupes rivaux, comme celle qui a éclaté entre les Hells Angels et les Rock Machine au Québec durant les années 90, ont également contribué à faire du crime organisé un sujet de préoccupation croissante. En outre, l'augmentation de la violence au Canada, surtout des homicides, semble être liée aux gangs.

Afin de remédier à l'augmentation du nombre de groupes de crime organisé, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux désirent mieux comprendre la nature du crime organisé. Par conséquent, ils s'appuieront sur les travaux de recherche déjà effectués pour que les décideurs puissent mettre en œuvre des approches de lutte contre le crime organisé fondées sur des preuves empiriques. Des lacunes importantes subsistent dans les données empiriques, ce qui nuit à l'élaboration d'interventions stratégiques adéquates pour qu'on puisse s'attaquer aux activités criminelles susceptibles d'être associées au crime organisé.

La structure des groupes du crime organisé et les facteurs qui contribuent à ces diverses structures ont retenu particulièrement l'attention. D'après les ouvrages qui ont été consultés, la structure des groupes du crime organisé varie en fonction de leur capacité à s'adapter. Les études menées sur ces groupes montrent de plus en plus que l'analyse des réseaux sociaux est essentielle à la compréhension leur structure et qu'il existe de nombreux petits réseaux peu structurés. On présume que les relations entre les individus et les groupes sont un facteur essentiel du rendement et de la durabilité des organisations criminelles.

L'analyse des réseaux sociaux peut également être appliquée à différents niveaux, et permettre ainsi une meilleure compréhension et approche pour lutter contre le crime organisé. Ces applications ont été bien documentées au niveau de individuel, comme l'ont démontré les recherches sur la carrière criminelle. Dans le cadre de ce projet, l'analyse des réseaux a permis de déceler les variables qui ont les plus lourdes conséquences sur les organisations criminelles et leurs relations. Le cadre du présent projet complète les récents travaux effectués par la Police fédérale de l'Australie, qui a mis sur pied le Target Enforcement Prioritization Index (TEPI). Le TEPI est conçu selon un matricel (ou quadrant) qui permet aux décideurs d'estimer le niveau de risque d'une cible et les possibilités de succès de la police si elle s'attaque à cette menace. L'expérience de l'AFP avec le TEPI a servi de guide initial au présent rapport parce qu'elle permet de comprendre la façon dont on peut utiliser les caractéristiques des individus, des groupes et des milieux pour évaluer la portée et la structure du crime organisé dans un contexte donné.

Ce projet visait principalement à passer en revue les ouvrages portant sur la structure des organisations et des réseaux criminels afin de pouvoir ultimement dégager des variables pertinentes qui serviront à mettre au point des modèles analytiques. En ciblant les variables qui touchent les structures des organisations et les liens entre celles-ci, on pourra s'en servir à titre de fondement pour concevoir d'autres modélisations statistiques, qui contribueront à accroître la compréhension de ces organisations et réseaux et à guider l'élaboration de stratégies visant à les déstabiliser. Les renseignements fournis dans le rapport aideront les policiers et les décideurs à comprendre la façon dont on peut utiliser les caractéristiques des individus, des groupes et des milieux pour évaluer la portée et la structure du crime organisé dans un contexte donné.

Le rapport préparé dans le cadre du présent projet comporte :

- un catalogue des variables pertinentes liées aux individus, aux groupes et aux milieux (se reporter à l'annexe);
- une justification fondée sur des recherches et des théories précédentes de chacune des variables, c.-à-d. comment et pourquoi elles sont pertinentes en ce qui concerne les structures du crime organisé et les liens entre celles-ci;
- les niveaux de mesure applicables à chacune des variables;
- les sources des données nécessaires pour mesurer chaque variable;
- la capacité d'explication de chaque variable à la lumière des éléments de preuve;
- une analyse de l'ensemble de données et de leur incidence sur la modélisation et les analyses.

Dans le cadre du rapport, nous avons évalué un certain nombre de variables liées aux individus, aux groupes, aux organisation et aux milieus qui peuvent influencer la façon dont les individus ou les groupes structurent leurs opérations criminelles dans divers marchés criminels et milieux légitimes. Dans la mesure du possible, nous avons réparti en catégories les facteurs selon les niveaux de mesure obtenus pour les individus, les groupes et les milieux. Dans certains cas, un facteur transcende plus d'un niveau d'analyse, ce qui nous force à examiner la question sous un angle plus large.

Le rapport traite principalement de ces thèmes :

- L'appartenance à une organisation officielle et la confiance
- Personnalité
- Ressources financières et matérielles
- Violence
- Compétences technologiques et capacité d'offrir des services privés de protection
- Compétence linguistique, composition ethnique et enchâssement social
- Mobilité, diversité et continuité
- Conditions et facilitateurs des milieux légitimes
- Opportunités criminogènes

- Cible prioritaire

Nous avons créé dans un catalogue séparé (voir l'annexe A) un répertoire de tous les facteurs relevés pour expliquer la structure de la criminalité dans la recherche sur les réseaux criminels, les marchés criminels et le crime organisé. Ce catalogue vise à faciliter le travail des responsables de l'élaboration des politiques et de l'application de la loi qui sont constamment à la recherche de nouvelles avenues pour étudier le vaste éventail de problèmes évoqués dans le présent rapport. Le catalogue constitue un survol de la compilation plus poussée des recherches. Il fournit des détails sur le niveau de mesure du facteur, le codage, son incidence sur les traits structurels des délinquants ou des groupes criminels, sa capacité d'explication et les sources possibles de données qui pourraient servir à la collecte de données factuelles à des fins pratiques.

1. Contexte

Le crime organisé a fait l'objet d'une grande attention parmi les décideurs et les organismes d'application de la loi au cours des dernières décennies,. Cette situation est en partie attribuable aux préjudices disproportionnés causés par les activités illicites des organisations et des réseaux criminels, comparativement à ceux causés par des individus et des petits groupes. Les guerres très médiatisées entre groupes rivaux, comme celle qui a éclaté entre les Hells Angels et les Rock Machine au Québec durant les années 90, ont également contribué au fait que le crime organisé est devenu un sujet de préoccupation croissante. En outre, l'augmentation de la violence au Canada, surtout des homicides, semble être liée aux gangs.

Il existe très peu de travaux de recherche rigoureux sur le crime organisé, malgré le fait que le sujet constitue une préoccupation grandissante. Avant les années 1990, très peu de chercheurs ont accordé de l'attention au sujet du crime organisé. Il y a 15 ans, Reuter a affirmé que, dans son ensemble, les travaux sur le sujet n'avaient pas réussi à susciter un intérêt chez les chercheurs. D'après lui, on aurait peine à trouver une demi-douzaine d'ouvrages faisant état de résultats de recherche importants. Rogovin et Martens (1994) ont affirmé pour leur part que la recherche sur le crime organisé accuse une « atrophie intellectuelle », pour employer une expression euphémique. Peu de travaux sur la question méritent qu'on s'y attarde et les ouvrages publiés reflètent rarement la réalité. Un autre obstacle important à la recherche et à l'évaluation dans ce domaine tient au faut qu'aucun pays ne recueille et ne publie périodiquement des données sur les activités du crime organisé. Par exemple, une bonne partie des éléments de preuve relatifs à l'efficacité des stratégies de lutte contre le crime organisé sont de nature descriptive et anecdotique. Il n'existe pratiquement aucune étude fondée sur une méthodologie de recherche sophistiquée. Il existait peu de recherches fondées sur des preuves pouvant orienter les organismes du renseignement et d'application de la loi au niveau opérationnel.

En juin 2007, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice et de la sécurité publique ont participé au Forum ministériel sur le crime organisé. Ils ont discuté de mesures à prendre pour accroître les efforts de coordination et de collaboration à l'échelle du pays et s'attaquer au crime organisé. En 2008, un Sommet ministériel sur le crime organisé a eu lieu. Au cours de cette rencontre, les participants ont convenu qu'il fallait miser sur les recherches déjà effectuées pour mieux comprendre la nature du crime organisé et ainsi renforcer la capacité de le combattre. L'élaboration d'un corpus de recherche permettrait aux décideurs d'entreprendre des démarches fondées sur des preuves empiriques pour lutter contre le crime organisé. On continue de déceler des lacunes importantes en ce qui a trait aux données empiriques. D'ailleurs, ces lacunes nuisent à la mise en œuvre d'interventions stratégiques adéquates contre les activités pouvant être associées au crime organisé (p. ex. fraude, blanchiment d'argent, intimidation, vol d'identité et infractions en matière de drogue).

Le Comité national de coordination sur le crime organisé a constitué un groupe de travail de recherche chargé de mettre en œuvre un Programme national de recherche sur le crime organisé. Celui-ci comporte trois grands thèmes, dont l'un est directement lié au présent projet : la nature et la portée du crime organisé – effectuer des recherches qui permettraient d'obtenir des renseignements sur l'identification des organisations criminelles, leurs membres, comment gravir les échelons au rang de chef, les techniques de recrutement, les activités criminelles, le niveau des menaces et les stratégies des groupes de travail mixtes.

Selon Mastrofski et Potter (1986, p. 169), il faut conceptualiser le crime organisé comme un processus et un secteur d'activité plutôt que comme une structure statique et centralisée. Ces auteurs affirment que l'on a trop mis l'accent sur la neutralisation d'individus et que l'on ne s'est pas suffisamment intéressé à la façon dont les réseaux criminels organisés fonctionnent, blanchissent leurs revenus et réinvestissent leurs profits. Il faudrait prêter plus d'attention à la façon dont les réseaux criminels s'organisent pour répondre à la demande du public et aux répercussions des mesures

prises par les forces de l'ordre sur leurs activités illicites. La recherche sur ces questions et sur d'autres questions liées aux processus n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Un grand nombre d'ouvrages biographiques et autobiographiques sur le crime organisé ont été écrits. Ils décrivent les stratégies de recrutement, les cérémonies d'initiation, les alliances établies, les activités illicites et l'application des codes de conduite. En règle générale, ces récits donnent un bon aperçu des organisations criminelles. D'ailleurs, il serait très avantageux d'effectuer des analyses qualitatives rigoureuses de ces ouvrages. Les analyses des ouvrages biographiques effectuées ont également permis de présenter les dynamiques des réseaux sociaux qui sont à l'origine des carrières criminelles dans les marchés clandestins et le crime organisé (Morselli, 2005; Morselli, 2003, Morselli, 2001). Malheureusement, les récits biographiques sont souvent enjolivés et prétentieux (Gabor, 2003). C'est pourquoi il faut posséder d'autres sources d'information pour obtenir une vision plus complète et équilibrée des structures et des réseaux organisationnels.

Abadinsky (2003) a décrit les diverses structures des organisations criminelles. Les réseaux criminels qui sont les plus importants sont ceux dont les opérations sont les plus flexibles. Un nombre croissant de chercheurs proposent aujourd'hui différentes techniques analytiques pour comprendre la façon dont les criminels et d'autres organisations fonctionnent et tissent des liens avec d'autres groupes. L'une des techniques employées est l'analyse des réseaux sociaux. Étant donné que le crime organisé implique de nombreux acteurs, qu'il est souvent peu structuré et qu'il comprend beaucoup de petits réseaux (Morselli, 2009; Morselli, 2005; van der Hulst, 2009; McIllwain, 1999; Sparrow, 1991), l'analyse des réseaux sociaux se révèle un outil social pratique pour déterminer la structure des réseaux criminels. On présume que les relations entre les individus et les groupes constituent un facteur essentiel du rendement et de la viabilité des organisations criminelles.

Les concepts et les mesures découlant de ce domaine se sont avérés très utiles. Le concept de la centralité a été appliqué dans la plupart des analyses effectuées. La centralité revêt de nombreuses formes et peut servir à évaluer le degré de connectivité

directe avec un réseau (centralité dite de degré), la cohésion locale (coefficient de regroupement), la présence d'intermédiaires (centralité dite d'intermédiarité, trous structuraux, financement provenant de bureaux de courtage) ou la connectivité périphérique (centralité dite de covariance). Dès que l'on connaît les liens existants, on est en mesure de comprendre les vulnérabilités des réseaux illicites et d'établir des stratégies qui permettront de déstabiliser ces réseaux ou de les confiner. La plus importante de ces stratégies concerne l'identification et le contrôle des acteurs du commerce légitime (p. ex. des avocats, des comptables, des dirigeants d'aéroports, des travailleurs portuaires) qui contribuent aux activités criminelles des participants du réseau jouant un rôle plus central (Morselli et Giguère, 2006), la manipulation de l'efficacité ou des niveaux de sécurité au sein du réseau (Morselli, Giguère et Petit, 2007), la décentralisation d'un réseau criminel (Morselli et Petit, 2007), l'identification et le retrait des dirigeants du groupe (Krebs, 2001; Carley, Lee et Krackhardt, 2001) et le retrait des principaux courtiers en valeurs mobilières (Morselli et Roy, 2008).

La méthode des réseaux sociaux peut également être appliquée à différents niveaux et permettre une meilleure compréhension et approche pour lutter contre le crime organisé. Ces applications ont été bien documentées au niveau de l'individu, comme l'ont démontré les recherches sur la carrière criminelle (Morselli et Royer, 2008; Kleemans et de Poot, 2008; Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006; Steffensmeier et Ulmer, 2005; Morselli, 2005; Morselli et Tremblay, 2004). Des études de cas sur les réseaux criminels ont permis d'illustrer que le cadre s'appliquait aux interactions des groupes des marchés illégaux et entre ceux-ci (Morselli, 2009; Malm, Kinney et Pollard, 2008; Zhang, 2008; Varese, 2006; Natarajan, 2006; McGloin, 2007; McGloin, 2005; Bruinsma et Bernasco, 2004; Klerks, 2001; Natarajan, 2000; Finckenauer et Waring, 1998).

Plus important encore, la conception de réseau correspond aux formulations d'organisations criminelles ou de gangs qui se trouvent dans la plupart des lois pénales conçues pour lutter contre le crime organisé. De plus, la conception de réseau comprend des contacts criminels directs et *indirects* ainsi que des *facilitateurs* et non pas seulement des organisateurs des actes criminels. Par exemple, l'article 467.1 du *Code criminel*

fournit une définition d'organisation criminelle : un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation, a) composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger, et b) dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer – ou procurer à une personne qui en fait partie – directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier. On trouve des formulations semblables aux États-Unis, dans certains pays européens et dans des conventions des Nations Unies (Morselli et Kazemian, 2004; Morselli et Normandeau, 2002).

2. Objectifs

Pour être en mesure de combattre le crime organisé, il faut comprendre les structures des organisations, des entrepreneurs et des groupes criminels ainsi que les liens entre ceux-ci. Les recherches sur les réseaux criminels ont principalement décrit ces structures, surtout en ce qui concerne la centralisation. Le présent projet vise d'abord à définir les facteurs ayant les répercussions les plus importantes sur la structure du crime organisé. Par structure, nous entendons la portée et la forme des groupes criminels et le milieu plus général du marché illégal. La portée et la forme de la structure transparaissent par une centralisation d'un groupe ou du marché en général. Les milieux centralisés concernent surtout une organisation ou un groupe d'envergure en expansion. Quant aux milieux décentralisés, ils sont plus concurrentiels et composés de nombreux petits groupes, et aucun de ces groupes ne domine de façon significative. Les résultats obtenus pourront servir à établir des modèles analytiques.

Un examen des travaux portant sur la structure des organisations et des réseaux criminels permettra de dégager des variables pertinentes qui pourront servir à mettre au point des modèles analytiques. En ciblant les variables qui touchent les structures des organisations et les liens entre celles-ci, on pourra s'en servir à titre de fondement pour concevoir d'autres modélisations statistiques, qui contribueront à accroître la compréhension de ces organisations et réseaux et à guider l'élaboration de stratégies pour les déstabiliser.

Le rapport préparé dans le cadre du présent projet comportera :

- un catalogue des variables pertinentes liées aux individus, aux groupes et aux milieux (se reporter à l'annexe);
- une justification fondée sur des recherches et des théories précédentes de l'ajout de chacune des variables, c.-à-d. comment et pourquoi elles sont pertinentes en ce qui concerne les structures du crime organisé et les liens entre celles-ci;
- les niveaux de mesure applicables à chacune des variables;
- les sources des données nécessaires pour mesurer chaque variable;

- la capacité d’explication de chaque variable à la lumière des éléments de preuve;
- une analyse de l’ensemble des données et leur incidence sur la modélisation et les analyses;
- des recommandations à l’intention des représentants de l’application de la loi et des décideurs.

3. Approche

L'approche du présent rapport est différente du modèle Sleipnir, outil organisationnel dont l'usage est très répandu dans le milieu d'application de la loi et particulièrement au sein de la GRC. La source des paramètres constitue la première différence entre notre cadre et le modèle Sleipnir. Ceux utilisés dans le modèle Sleipnir ont été créés au moyen de la méthode Delphi auprès d'experts de la police, des organismes du renseignement et du milieu universitaire. Les facteurs du présent cadre sont fondés sur la recherche sur le crime organisé, les marchés criminels et les réseaux criminels des quarante dernières années.

La deuxième distinction concerne l'objet du cadre. Alors que l'approche Sleipnir tente d'évaluer les menaces et se concentre uniquement sur les groupes criminels, la présente approche introduit une série de nouveaux paramètres relatifs à l'environnement, aux groupes et aux individus dont l'influence sur la structure du crime organisé a été prouvée (à divers degré). Le cadre vient s'ajouter au répertoire actuel des outils d'application de la loi, des outils du renseignement et des outils stratégiques utilisés dans la lutte contre le crime organisé en offrant une perspective élargie du problème actuel. Ainsi, alors que le modèle Sleipnir précise sur quel groupe criminel en particulier concentrer ses efforts à un moment donné, le présent cadre souligne les facteurs à considérer pour procéder à une évaluation générale du crime organisé et en arriver à une manipulation distincte du crime organisé. Par exemple, les responsables de l'application de la loi peuvent préférer lutter contre un marché criminel plus décentralisé (ou compétitif) composé de petits groupes éphémères.

Certains facteurs sont des indicateurs clés d'une telle structure. Il devient possible de déterminer l'état de ces facteurs et de les orienter de façon à décentraliser le milieu du crime organisé. Lorsque le milieu est décentralisé, aucun groupe ne prend le dessus sur les autres (ou ne représente une menace plus grande que les autres), et la police peut exercer un contrôle au moyen de vérifications aléatoires. Le scénario inverse se produit lorsque la police préfère affronter un milieu plus centralisé, au sein duquel un ou deux

groupes criminels dominent leurs concurrents. En effet, des recherches antérieures ont montré que l'intensité avec laquelle la police cible ces groupes et le but qu'elle vise permettront de déterminer quels groupes prennent une longueur d'avance dans le marché criminel. Pour centraliser un marché, la police n'a qu'à porter une attention moindre à un groupe comparativement à d'autres.

L'avantage d'un scénario de ce genre est qu'un marché centralisé permet à la police de concentrer ses ressources sur le ou les groupes principaux. Cette manipulation générale est plus stratégique que le modèle Sleipnir, qui suggère de s'attaquer à un groupe menaçant à la fois. Les représentants de l'application de la loi sont en effet des facteurs importants du modelage du crime organisé, et les modèles d'évaluation de la menace reposent généralement sur le fait que le groupe principal joue un rôle prépondérant dans le marché. Or, ce n'est pas nécessairement le cas : un groupe peut être jugé comme le plus menaçant d'un marché compétitif ou décentralisé. Un tel groupe est généralement au centre de la stratégie de lutte, mais pas nécessairement au centre du marché criminel.

La présente approche, tout en étant distincte du modèle Sleipnir, va dans le même sens qu'une évaluation de programme ciblée mise au point par l'Australian Federal Police (AFP) (voir Hawley 2009 pour une récente description du programme). La National Target Evaluation (NTE) a été conçue pour tenir compte des préoccupations des représentants de la loi et des décideurs australiens face aux répercussions continues du crime organisé sur la population. Un cadre novateur de lutte au crime organisé a été mis en œuvre pour faire face à ce problème, s'y attaquer et réduire le danger. L'AFP, s'appuyant sur les constatations principales des recherches antérieures et sur des années d'expérience de lutte contre les délinquants de divers milieux, a créé un modèle de facilitation permettant d'enquêter sur le crime organisé au moyen de l'établissement de priorités concises et fiables, d'évaluations claires des cibles, d'une planification opérationnelle efficace, de décisions attestées, ainsi que de surveillance et de mesure du rendement. Ce modèle tire profit des recherches antérieures qui ont révélé que, typiquement, les groupes du crime organisé ne sont pas hiérarchisés, mais que leur structure est fluide et qu'ils sont généralement composés de processus d'échange des

ressources où les participants s’entraident. Le système issu de ce programme particulier porte le nom de Target Enforcement Prioritization Index (TEPI).

Le TEPI est conçu selon un cadre de matrice (ou de quadrant) qui permet aux décideurs d’estimer le niveau de risque d’une cible et les possibilités de succès de la police si elle s’attaque à cette menace. Un haut taux de succès dans le cas de cibles à haut risque correspond à la situation optimale (dans de tels cas, l’AFP s’attaquera vraisemblablement à la cible). Une faible probabilité de succès dans le cas de cibles à haut risque représente la pire situation possible (dans de tels cas, l’AFP n’interviendra pas sur-le-champ). Les scénarios intermédiaires se produisent lorsqu'on estime que le succès sera mitigé dans le cas de cibles à haut risque (l’AFP est susceptible de demander de l’aide) et qu’on estime que les chances de succès sont élevées dans le cas de cibles à faible risque (l’AFP agira en fonction de la présence de priorités à haut risque).

L’expérience de l’AFP avec le TEPI a servi de guide initial au présent rapport puisqu’elle permet de comprendre la façon dont on peut utiliser les caractéristiques des individus, des groupes et des milieux pour évaluer la portée et la structure du crime organisé dans un contexte donné. Bien que beaucoup de facteurs que nous relevons ont déjà été développés et opérationnalisés par l’AFP, d’autres éléments ont été trouvés au cours de la revue de la documentation et seront ajoutés dans le but de créer un inventaire élargi de facteurs qui nous permettront de comprendre et d’examiner les caractéristiques structurelles du crime organisé et des réseaux criminels.

Lorsque nous parlons de structure du crime organisé, nous faisons référence aux diverses formes des groupes, des organisations et des marchés qui peuvent se situer sur un continuum. On trouve à une extrémité (la structure la moins organisée) les groupes criminels de moindre importance et éphémères que Reuter (1983) a définis dans sa thèse créatrice sur les marchés des paris, des loteries clandestines et des prêts usuraires dans le New York des années 1970. De tels groupes sont généralement formés à des fins opportunistes et sont habituellement fondés sur l’action. Van Duyne et Levi (2005) les décrivent comme des réseaux commerciaux criminels et les comparent à des groupes

commerciaux licites qui s'organisent selon les besoins du moment. Les marchés formés de tels groupes sont, en règle générale, décentralisés et compétitifs. À l'autre extrémité se trouvent les organisations plus connues et officielles, comme les organisations hiérarchiques traditionnelles (Cosa Nostra et N'drangheta), qui sont fondées sur des facteurs culturels communs, des liens familiaux ou d'autres traits organisationnels inévitables. Selon Van Duyne et Levi, l'existence d'un réseau illégal, avec ses relations ponctuelles et ses changements de coalitions, n'est pas contradictoire avec l'existence d'entreprises qui s'établissent comme des organisations officielles.

La présence de petits groupes axés sur l'action n'est pas incompatible avec l'existence de grandes organisations au sein de réseaux criminels. Les deux pôles du continuum sont souvent entremêlés, comme dans le cas hypothétique d'un réseau de distribution de drogues illégales où des distributeurs indépendants sont plus nombreux au chapitre de la vente alors que des entreprises liées socialement sont souvent associées à la vente en gros et trafic de haut niveau. Comme ce rapport le démontrera, une excellente compréhension de la portée de divers facteurs à divers niveaux d'analyse offre suffisamment d'information pour qu'on procède à une évaluation de la structure du crime organisé sur ce genre de continuum.

4. Méthodologie et limites

Nous évaluerons les facteurs au niveau individuel, à l'échelle du groupe ou de l'organisation, ou au niveau environnemental. Nous entendons par « facteur » un phénomène indépendant qui a un effet ou une influence sur la façon dont les individus ou les groupes structurent leurs activités criminelles au sein de divers marchés criminels et contextes légitimes. Dans certains cas, un facteur transcende plus d'un niveau d'analyse, ce qui nous force à examiner la question sous un angle plus large.

L'examen de chaque facteur à différents niveaux présente un avantage : même si les facteurs au niveau individuel constituent le mode de prédilection de mesure dans le champ général de la criminologie, la recherche et les politiques sur le crime organisé ont pratiquement ignoré de tels paramètres. Au niveau individuel, la majeure partie de la recherche vise la compréhension des mesures du rendement, des facteurs de motivation, des paramètres organisationnels personnels et des ressources générales de chacun des délinquants susceptibles de prendre part à des activités associées au crime organisé.

Nous avons créé dans un catalogue séparé (voir l'annexe A) un répertoire de tous les facteurs relevés pour expliquer la structure de la criminalité dans la recherche sur les réseaux criminels, les marchés criminels et le crime organisé. Ce catalogue vise à faciliter le travail des responsables de l'élaboration des politiques et de l'application de la loi qui sont constamment à la recherche de nouvelles avenues pour étudier le vaste éventail de problèmes évoqués dans le présent rapport. Le catalogue constitue un survol de la compilation plus poussée des recherches. Il fournit des détails sur le niveau de mesure du facteur, le codage, son incidence sur les traits structurels des délinquants ou des groupes criminels, sa capacité d'explication et les sources possibles de données qui pourraient servir à la collecte de données factuelles à des fins pratiques.

Même si le présent rapport a des répercussions pratiques, il faut aborder la compilation des recherches et le catalogue préparé à partir de celles-ci avec une certaine circonspection. Le rapport cherche, dans son ensemble, à créer un pont entre la recherche

intellectuelle et les domaines de l'élaboration des politiques et de l'application de la loi. L'intention n'est pas simplement d'informer les intervenants des secteurs pratiques, mais aussi de guider explicitement leurs actions quand ils abordent le crime organisé. Il faut mettre en relief certaines limites du rapport en ce qui a trait à l'établissement d'un tel pont.

Premièrement, la preuve utilisée pour appuyer les principales propositions formulées dans le vaste éventail d'études réalisées au cours des recherches passées comporte certaines limites. La majeure partie de la recherche dans le domaine du crime organisé ne satisferait pas aux normes d'une évaluation rigoureuse de la recherche basée sur des faits (p. ex. l'échelle Maryland, la collaboration Campbell). De telles évaluations sont prévues pour la recherche expérimentale et elles ne sont généralement pas courantes dans la recherche sur le crime organisé. La recherche sur le crime organisé est de fait rarement basée sur des échantillons représentatifs – ce serait difficile, car on dispose de peu d'information sur la taille de la population du crime organisé. Les expériences aléatoires ne sont par conséquent pas possibles. La recherche dans ce domaine est souvent basée sur des données relatives à l'application de la loi, sur des témoignages d'informateurs ou sur des données non scientifiques. Bref, il faut féliciter les chercheurs du domaine du crime organisé de leur créativité et de leur engagement à faire du mieux qu'ils peuvent dans un domaine qui est habituellement inaccessible; il reste toutefois encore à satisfaire aux normes des recherches systématiques de haut niveau.

Deuxièmement, les recherches passées se sont attardées de façon plus approfondie sur certains facteurs. Un vaste éventail de travaux de recherche se sont assidûment penchés sur les facteurs environnementaux, comme les effets de l'offre et de la demande ou le ciblage de l'application de la loi. On étudie très peu les facteurs individuels, comme les traits de personnalité ou les ressources financières des membres du crime organisé. Les recherches limitées réalisées dans ces domaines ont toutefois montré la valeur de la collecte de renseignements sur ces facteurs. Le défi qui se pose touche la façon dont ces données pourraient avoir été recueillies d'une manière valide et systématique à des fins pratiques.

Troisièmement, le genre d'influence que les facteurs exercent sur le crime organisé fait souvent l'objet de débats et il n'existe un consensus parmi les chercheurs passés que par rapport à un mince ensemble de variables. Peu de gens réfuteraient les allégations avançant que l'application de la loi décentralise le crime organisé ou que les accords collusoires dans des secteurs légitimes constituent une indication d'un phénomène de centralisation de plus en plus accentuée du crime organisé. Quant aux autres affirmations concernant la présence ou l'ampleur de la violence, la composition multi-ethnique des réseaux criminels ou la propension d'une personne à la violence, les effets sur la structure font toujours l'objet d'un débat et exigent d'autres examens concrets.

Quatrièmement, le rapport vise à définir les principaux facteurs qui influent sur la structure du crime organisé. Nous n'avons pas tenté, pour les présentes fins, de vérifier l'incidence de tels facteurs à l'aide de données empiriques. Ce travail dépasse la portée du mandat présent et nous espérons avoir la possibilité dans un proche avenir de travailler directement avec une série de sources de données provenant de milieux de recherche et d'organismes de renseignement et d'application de la loi. Ce n'est qu'après qu'on aura opérationnalisé, évalué et défini avec précision au moyen d'une vérification des données l'impact de chaque facteur qu'on aura complètement atteint les objectifs du présent rapport.

Finalement, beaucoup de recherches sont altérées par des hypothèses stéréotypées et généralement invalides sur le crime organisé. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la violence et la présence d'une organisation officielle : on suppose habituellement que ces deux composantes constituent des trames évidentes du crime organisé et elles sont rarement validées par des preuves. De telles perceptions entachent souvent les visions des décideurs et des responsables de l'application de la loi. Comme notre but est de guider les acteurs dans de tels contextes, nous demandons aux lecteurs de considérer les constatations et les recommandations énoncées dans le présent rapport en adoptant une perspective ouverte du problème considéré.

5. Quelle est la structure du crime organisé?

Au cours des deux dernières décennies, la recherché sur le crime organisé s'est attardée sur une approche axée sur les réseaux criminels, et les dix dernières années ont fait davantage place à des études systématiques. Les études concernant la structure et la forme des réseaux criminels qui opèrent pour une période donnée au sein d'un marché criminel se divisent en deux types : celles qui cherchent à obtenir des qualifications des réseaux personnels de délinquants et de groupes (analyse égocentrique, du point de vue du réseau social) et celles qui cherchent à effectuer une évaluation plus générale des réseaux criminels au-delà d'un acteur donné (analyse sociométrique, du point de vue du réseau social).

Ces recherches ont permis de déceler des tendances prédominantes. La principale révèle l'importance des intermédiaires dans les réseaux du crime organisé et les réseaux criminels en général. En effet, les individus et les groupes qui possèdent des réseaux de courtiers sont des participants clés au sein du crime organisé ou des entreprises criminelles en général. Morselli (2005) est arrivé à cette conclusion grâce à des études de cas portant sur de longues carrières criminelles. Morselli et Tremblay (2004) ont constaté l'importance des courtiers en menant un sondage auprès de plus de 250 détenus. Morselli (2009) est parvenu à des modèles d'intermédiaires similaires en réalisant des études de cas sur les opérations d'enquête contre les réseaux criminels. Il a constaté que les courtiers sont essentiels aux réseaux criminels et au crime organisé et que le maintien d'un tel poste a un lien avec les problèmes de personnalité définis par Kalish et Robins (2006) et dans les recherches antérieures sur les courtiers (Boissevain, 1974).

La composante des courtiers est également liée au niveau de compétition au sein de l'environnement criminel. Des recherches passées ont prouvé que les marchés criminels sont des environnements hostiles en ce qu'ils obligent les participants à être plus compétitifs, entraînant ainsi des disparités économiques importantes. Les recherches menées sur les réseaux criminels nous ont permis de comprendre les facteurs qui font qu'un délinquant a le statut de *riche* ou de *pauvre*. L'étude de Morselli et

Tremblay (2004) fait observer que les délinquants ont davantage de succès lorsqu'ils sont mieux organisés individuellement. Ces délinquants ne faisaient pas partie d'organisations fixes et facilement identifiables. Ils étaient plutôt des salariés aux revenus élevés qui travaillaient de façon autonome et qui étaient plus susceptibles d'avoir des contacts que les salariés de l'échantillon ayant des revenus moins élevés.

Le plus important est que ces réseaux criminels personnels suivaient le plus souvent les tendances relatives au courtage. L'élément du courtage est sans doute le principal facteur pouvant être dégagé des principaux acteurs et de leur succès relatif au sein des réseaux criminels. Des conclusions montrant les avantages du courtage sont ressorties au sein de divers environnements criminels. Morselli et Tremblay (2004) ont relevé une incidence directe du courtage sur les revenus tirés de la criminalité (un courtage accru engendre des revenus plus élevés). Cette situation était particulièrement vraie dans le cas des délinquants actifs au sein des marchés criminels. Morselli (2005) a mené deux études de cas sur l'évolution des réseaux criminels personnels au cours de longues carrières dans le domaine de la contrebande internationale de cannabis et en ce qui concerne les manœuvres frauduleuses de la Cosa Nostra. Il a constaté qu'il y avait davantage de courtage pendant les périodes de pointe de succès au cours de chacune des carrières criminelles. Même si elles ne se concentraient pas explicitement sur les courtiers, des recherches antérieures ont révélé qu'un tel modèle de réseau était une composante importante du crime organisé. Coles (2001), Klerks (2001) et Williams (1998) se sont penchés sur les recherches passées portant sur les courtiers et ont conclu que les groupes présentant un niveau supérieur de complexité ou d'organisation sont plus susceptibles de faire appel à plusieurs courtiers. L'importance des courtiers est également constamment ressortie dans des études sur le trafic de drogues illicites (Desroches, 2005; Natarjan, 2006; Pearson et Hobbs, 2001; Zaitch, 2002), le passage de clandestins (Kleemans et van de Bunt, 2003; Zhang et Chin, 2002), les réseaux criminels (Bruinsma et Bernasco, 2004), et l'exploitation d'entreprises criminelles en général (Finckenauer et Waring, 1998; Haller, 1990).

La composante du courtage met en relief l'importance de la flexibilité au sein du crime organisé. Les premières recherches sérieuses sur le crime organisé avaient déjà observé et évoqué l'absence de structure et de flexibilité des réseaux. Dans son étude ethnographique classique, Ianni (1972) a réalisé une observation participante d'un groupe du crime organisé pendant deux ans. Ce type de groupes n'avaient aucune structure mis à part leur fonctionnement ou leur personnel à un moment donné. Une conclusion similaire a été tirée par Albini (1971) dans son étude révolutionnaire sur les groupes criminels aux États-Unis et en Italie. Il a conclu que les individus impliqués dans le crime organisé n'appartenaient pas à une organisation comme telle. Une activité particulière impose plutôt l'établissement de liens à un moment donné. Selon lui, ces groupes établissaient des relations peu structurées qui facilitaient la poursuite des objectifs de chacun des participants.

Même les recherches plus récentes rélèvent que la flexibilité est une norme. L'emphase que Ruggiero et Khan (2006) mettent sur l'improvisation en est le reflet; ils justifient une telle structure par le fait que de nombreux réseaux criminels faisaient affaire avec des courtiers non expérimentés qui se retrouvaient soudainement au sein du marché. Dans l'étude menée par Pearson et Hobbs (2001) en collaboration avec des trafiquants de stupéfiants condamnés et des représentants d'organismes d'application de la loi, les réseaux flexibles étaient la norme. Selon Pearson et Hobbs, les réseaux criminels impliqués dans le marché des petites et moyennes entreprises de distribution de stupéfiants sont généralement restreints et possèdent un petit nombre de fournisseurs et de clients. Leurs recherches n'ont pas appuyé l'existence d'un modèle organisationnel hiérarchique et très uni, mais elles ont permis de constater que les groupes criminels mettent davantage l'accent sur les partenariats et la collaboration avec des négociateurs ou des courtiers indépendants. Icduygu et Toktas (2002) arrivent à des conclusions comparables dans leurs recherches sur le passage de clandestins au Moyen-Orient et en turquis. Même dans les recherches sur les gangs de rue, l'idée d'unités organisationnelles officielles a été écartée en faveur de groupes flexibles qui s'articulent autour de quelques intermédiaires (des courtiers) dans un lieu géographique précis (McGloin, 2005). De

telles opérations sont hautement localisées et on une structure vague, et ressemblant davantage à un réseau qu'à une organisation criminelle.

Certaines personnes pourraient alléguer qu'il existe de tels réseaux vaguement structurés dans des domaines et des marchés plus compétitifs, composés de petits groupes d'action éphémères. Toutefois, l'étude de Kenney (2007) sur le commerce de la cocaïne colombienne montre que la flexibilité est courante, même lorsqu'il s'agit d'organisations ou de cartels criminels notoires (ou stéréotypés). L'étude sur le terrain effectuée par Kenney auprès d'organismes responsables de l'application de la loi, d'agents du renseignement et d'anciens trafiquants de stupéfiants a permis de constater que, contrairement à ce que pensent bien des gens, le trafic de la cocaïne en Colombie est plus fluide et diffus et n'a jamais été géré par plus d'une organisation criminelle exerçant un monopole. Il s'agit, bref, d'un trafic plat et non vertical. Cette structure est typique des marchés criminels et de ceux du crime organisé en général.

En somme, les recherches sur le crime organisé ne prouvent d'aucune façon la présence d'organisations criminelles qui centralisent les actions des participants dans les marchés criminels. Les chercheurs ont plutôt, au cours de diverses périodes et au sein d'une grande variété de contextes culturels, fait de la structure du crime organisé le point de mire de leurs recherches et ils se sont préoccupés davantage des moyens utilisés pour que les opérations criminelles soient centralisées à différents degrés, et des raisons motivant l'établissement d'une pareille structure. Les sections suivantes du présent rapport traitent des nombreux facteurs définis comme ayant une incidence sur le crime organisé. Les principaux facteurs ont été tirés de cet examen des recherches et sont catalogués. À des fins pratiques, dans un index distinct (voir en annexe).

6. Facteurs expliquant les changements survenus dans la structure du crime organisé

Notre étude ne se limite pas à ce qui a été publié ces dernières années. Bien des facteurs utiles à la compréhension de la structure du crime organisé ont été évoqués il y a plus de 30 ans et sont quelque peu restés inexplorés depuis. Durant cette même période, la majorité de ces facteurs ont cependant constamment été signalés comme des facteurs exerçant une grande influence. La présente étude couvre donc un vaste domaine de recherche et s'intéresse aux caractéristiques structurantes du crime organisé sous différents angles, de concert avec ce qui est possiblement la définition la plus répandue du crime organisé : l'offre de biens et de services illicites ou l'offre illicite de biens et de services licites. Les sections qui suivent ont été organisées en fonction des principaux ensembles de variables qui ressortent des études passées. Chaque section définit puis étudie les facteurs liés au crime organisé. Nous avons, dans la mesure du possible, formulé des hypothèses afin de déterminer comment ces facteurs peuvent avoir une influence sur la structure du crime organisé.

6.1 L'appartenance à une organisation officielle et la confiance

Le statut de membre d'une organisation officielle des participants aux réseaux et aux marchés criminels est probablement l'un des facteurs les plus élémentaires que les responsables de l'application de la loi et les décideurs vérifient quand ils analysent la structure du crime organisé. Les outils de renseignements récents, tels que l'index de l'AFP, ne tiennent pas forcément compte d'un facteur comme l'appartenance à une organisation officielle ou son existence. L'AFP s'intéresse toutefois à la solidarité au sein d'un réseau et à la confiance, qui se définissent comme la manière dont les personnes et les groupes s'influencent mutuellement, principalement par le biais de relations solides qui sont difficiles à saisir pour ceux qui n'en font pas partie. Comme pour le statut de membre d'une organisation officielle, on peut aborder la question de la confiance du point de vue du groupe puisque la confiance peut refléter l'expérience d'une personne au sein d'un milieu élargi et les interactions qui sont à la base de la formation des groupes.

Dans un contexte de crime organisé, si les relations sociales sont représentées par un nombre élevé de groupes fermés et de groupes se fondant sur la confiance, ce milieu aura tendance à être composé d'organisations officielles qui opèrent principalement à l'intérieur de leurs bassins respectifs de membres et d'associés. Un milieu aussi fermé signalerait un contexte de crime organisé parfaitement structuré et compartimenté. À l'opposé, si la confiance est un luxe qui est généralement mis de côté pour des raisons d'efficacité et d'efficience lors de l'exécution d'une opération criminelle, les groupes auront tendance à être instables et transitoires, et des chevauchements surviendront constamment pour des raisons opportunistes. Le deuxième scénario reflète un contexte de crime organisé plus compétitif et flexible que le premier.

Des études passées ont confirmé que l'appartenance officielle à une organisation criminelle fait partie des stéréotypes les plus fréquemment associés au crime organisé. Trop souvent, ce trait tient plus du mythe que de la réalité. Son emploi abusif n'écarte pourtant pas le fait que nombre de participants au marché criminel pourraient être officiellement membres d'un gang structuré ou d'une organisation criminelle. Cependant, des études ont démontré que les organisations complexes et puissantes ne prospèrent pas dans les contextes où le contrôle de l'application de la loi garde constamment les groupes et les marchés criminels sous surveillance, les raréfiant ainsi (Reuter 1983). D'autres se sont demandé si l'appartenance officielle influençait la structure du crime d'une façon quelconque et ils ont découvert que les participants, indépendamment de leur statut au sein d'une organisation officielle, seront portés à organiser leurs entreprises criminelles en fonction des circonstances et de la disponibilité de complices à un moment donné (Morselli, 2009; Felson, 2006).

Dans son étude ethnographique classique, Ianni (1972) s'est consacré pendant deux ans à une observation participante d'une famille criminelle. Il a découvert que les groupes de ce genre n'avaient pas de structure, mis à part leur fonctionnement ou leur personnel à un certain moment. Albini (1971) est parvenu aux mêmes conclusions dans son étude des groupes criminels aux États-Unis et en Italie. Il a déterminé que les personnes impliquées dans le crime organisé ne faisaient pas partie d'une organisation à proprement parler. Des

activités en particulier déterminaient plutôt leurs relations à un moment donné. Pour lui, ces groupes correspondaient à des rapports peu structurés qui facilitaient l'atteinte des objectifs de chaque participant.

Même la Cosa Nostra sicilienne, l'organisation criminelle la plus réputée et la plus étudiée, a été évaluée au-delà du cadre des organisations officielles. Selon Paoli (2003), la Cosa Nostra ne correspond pas au modèle d'une bureaucratie légale-rationnelle. Sa position diffère complètement de celle avancée dans les études antérieures sur cette organisation (par exemple Cressey, 1969). Elle soutient plutôt que cette organisation oblige ses membres à « prêter un serment d'allégeance ». En d'autres termes, après avoir été initié (au moyen de divers rituels et symboles), le nouveau membre adopte une toute nouvelle identité en tant qu'« homme d'honneur » et accepte de subordonner toutes ses allégeances antérieures à son allégeance envers la famille mafieuse. Les groupes mafieux sont des fraternités où l'on s'attend à une aide mutuelle sans limites. Ils se caractérisent par un niveau élevé de discrétion quant au groupe, à ses activités et à ses membres. Par suite de la pression accrue exercée par l'État au cours des dernières années, les membres ont réduit leurs activités mondaines par souci de discrétion et pour parer aux pressions exercées par les organismes d'application de la loi. Ce changement a ébranlé la solidarité du groupe et a entraîné une augmentation des témoignages contre l'organisation. Une famille mafieuse peut avoir la même structure hiérarchique qu'il y a un siècle, mais cette structure ne lui sera pas utile pour contrer les stratégies d'application de la loi visant sa neutralisation ou pour s'adapter aux nouvelles occasions qui se présentent au sein d'un marché criminel incertain.

Même si l'appartenance officielle semble être le facteur logique pour expliquer la loyauté et la coopération constante entre les participants aux activités d'un marché criminel, des facteurs moins perceptibles, tels que la confiance et la solidarité du groupe, sont plus pertinents pour l'évaluation des raisons qui poussent des personnes à participer à une certaine opération criminelle et celles qui expliquent la formation et l'évolution des groupes. Van Duyne (2000) soutient que la confiance doit être considérée comme essentielle dans les relations qui ne sont pas régies par un système de réglementation

officiel et légal. Il affirme que les entreprises criminelles fructueuses ne le sont pas uniquement dans leur promotion, mais aussi dans les « relations humaines », ce qui comprend l'évaluation du risque humain. Van Duyne simplifie le raisonnement derrière la décision de coopérer au crime malgré le risque permanent d'être dénoncé ou identifié en raison des rapports criminels à ceci : « Je ne fais affaire qu'avec ceux que je connais et en qui j'ai confiance ».

Von Lampe et Johansen (2004) ajoutent que les conséquences d'un comportement déloyal sont bien plus graves dans les organisations criminelles que dans les relations d'affaires honnêtes. La confiance diminue le doute au sujet du comportement des complices potentiels à un niveau tolérable et augmente la volonté de collaborer avec eux. Cette confiance peut être accrue par des liens de parenté ou des liens ethniques (voir la section plus bas), ce qui confère aux membres des communautés très unies un avantage concurrentiel dans le milieu criminel. Von Lampe et Johansen ont analysé plusieurs marchés criminels d'Europe (par exemple la contrebande de cigarettes en Allemagne) et ont déterminé que des relations criminelles peuvent s'établir malgré l'absence de confiance, et même en présence de pure méfiance. Les acteurs plus conscients du risque prendront des précautions contre les comportements déloyaux en réduisant les probabilités de trahison, en aggravant les conséquences d'une trahison (par exemple au moyen de menaces de violence), ou en essayant d'établir des liens de confiance. Par exemple, il est possible de réduire les risques de trahison en prenant des précautions comme la vérification et le comptage de la marchandise avant la réalisation d'une transaction. Le maintien de l'anonymat en présence des recrues et le camouflage de la vraie nature des activités jusqu'au dernier moment sont d'autres mesures de protection possibles contre les abus de confiance.

En somme, si une organisation officielle est importante, le contexte du crime organisé aura tendance à se centraliser autour d'elle, et elle sera probablement plus vaste et prendra plus d'expansion que ses compétitrices. Ce scénario dépend grandement d'autres facteurs (comme l'impunité et l'application laxiste de la loi) et est donc peu probable dans bien des contextes où le crime organisé est systématiquement contrôlé. L'autre

possibilité est un contexte décentralisé, formé de petits groupes. Plutôt que de s'appuyer sur des membres loyaux et un code officiel de comportement, ces groupes fondent leur courte existence sur la confiance et les intérêts mutuels.

6.2. Personnalité

Les traits d'une personnalité comptent parmi les indicateurs les plus difficiles sur lesquels obtenir des données lorsqu'on effectue des recherches sur le crime organisé. La description donnée par l'AFP au sujet de ce trait chez l'individu ne se limite qu'à ses ambitions ou ses motivations personnelles de gravir les échelons au sein d'organisations criminelles ou du milieu du crime organisé. Des travaux antérieurs dans le domaine ont été réalisés en se basant généralement sur des évaluations biographiques. Par exemple, Sammy Gravano (sous-patron de la famille Gambino), avant de devenir informateur dans le procès du patron de la famille Gambino, peut être considéré comme un psychopathe, puisqu'il semblait éprouver peu de remords. Après le meurtre d'un ami proche, commandé par la famille Columbo, il a déclaré : « Je me demandais si j'aurais dû éprouver des remords mais je ne sentais rien, du moins rien qui ressemblait à des remords. Je me sentais plutôt puissant, surhumain, même. Pas content ni fier, non… Ça avait été si facile pour moi de tuer! » (Maas, 1997, p. 52)

Beaucoup iront jusqu'à dire que ce type d'individu pourrait constituer un élément vital d'un groupe criminel qui commande des meurtres afin d'atteindre ses objectifs et de se faire respecter. Le peu d'études cliniques sur des personnes du crime organisé empêche de conclure avec certitude que les individus tels que Gravano sont dénués de conscience ou qu'ils obéissent démontrent simplement à d'autres normes exigeant l'exécution d'ordres venant de la hiérarchie au sein d'une organisation criminelle, telle que la famille Cosa Nostra. De telles biographies n'indiquent pas non plus si la majorité des individus impliqués dans un groupe criminel serait prêts à tuer en exprimant peu de remords, comme Gravano.

Dépersonnaliser une victime (ou une victime potentielle) est également une constatation commune découlant d'études qui portaient sur le conditionnement militaire des soldats. Marshall (1961) fait valoir qu'une des façons d'enseigner aux nouveaux soldats de tuer des ennemis en temps de guerres est de les laisser se pratiquer sur des cibles à apparence humaine durant l'entraînement (communément appelé l'adresse au tir). Grossman (1995) a relevé des tactiques similaires dans ses travaux. L'avantage de ce type de conditionnement est que les soldats deviennent insensibles à leurs cibles en situation de conflit réel. Même s'ils se font rares, de tels changements de personnalité ont aussi été relevés dans des travaux sur le crime organisé. Levi (1981) a mené une étude sur de tels facteurs cognitifs auprès de tueurs à gage. Leur principal trait de caractère est leur capacité de refuser de voir l'existence d'une victime en ne portant aucune attention à ses traits personnels. La victime n'est rien d'autre qu'une simple cible. La responsabilité incombe donc à la personne qui a commandité le meurtre.

Finalement, Levi a mentionné que le tueur à gage est une personne froide. Même s'il suggère qu'une telle froideur résulte d'un processus d'apprentissage dans le cadre duquel le tueur vient à neutraliser son geste, nous pouvons exprimer un doute sur la capacité de chaque individu d'atteindre un tel stade. Dans son analyse sur un autre type de tueur professionnel (celui qui commet un meurtre pour le compte d'une organisation), Levi a suggéré que le crime pourrait être perçu comme une forme de représailles justifiées à l'encontre d'un ennemi de l'organisation. Ce meurtre représente alors un acte de loyauté à l'endroit de l'organisation. Le geste est également justifié, puisqu'il vient d'un supérieur hiérarchique. Même si un tel meurtre nécessite de la froideur, d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte dans le processus menant à un tel geste. Alors que le contexte quant à l'exécution transactionnelle d'un meurtre est offert à plusieurs, seulement quelques uns accepteront l'offre et exécuteront les ordres. Nous suggérons donc que certaines caractéristiques de la personnalité peuvent favoriser les processus d'apprentissage qui rendent un individu apte à tuer pour le compte d'un autre.

Il existe également des mesures de la personnalité pour évaluer les prédispositions individuelles au-delà de la capacité à sombrer dans la violence. Kalish et Robins (2006)

ont examiné les répercussions des différences psychologiques de l'individu sur des structures de réseaux. Ils proposent un nombre d'hypothèses concernant les différences qui peuvent prédisposer les individus à structurer leur milieu social en cherchant la fermeture du réseau, ou bien en maintenant des trous structurels. Employant une nouvelle méthode de recensement pour examiner les réseaux personnels, les auteurs ont corrélé les résultats du recensement avec plusieurs outils psychologiques pour les 125 réseaux égocentriques. Ces prédispositions psychologiques ont permis d'expliquer une proportion importante de variantes, relativement au type de réseaux dans lesquels les individus ont été impliqués. Les résultats démontrent que les gens qui se considèrent vulnérables aux forces externes tendent à former des réseaux fermés composés de relations faibles. À l'opposé, ceux qui cherchent à se positionner en tant que courtier, qui mettent de côté leurs partenaires avec qui ils entretiennent des liens solides et de combler les trous structurels, tendent à être individualistes et à être excessivement autonomes. Ils ont aussi tendance à avoir un plus haut niveau de névrosisme. Finalement, les personnes avec une puissante fermeture de réseaux et peu de trous structurels se considèrent qu'ils font partie d'un groupe en compagnie d'autres membres. Ils sont également davantage extravertis et moins individualistes.

Le bien-fondé des conclusions de Kalish et Robins quant aux recherches sur le crime organisé est lié à l'importance que prennent les courtiers au sein des marchés criminels. Van Duyne (2000) appuie l'idée que le narcissisme et la nature calculatrice chez une personne sont les principaux traits de caractère chez certains dirigeants du crime organisé. Il affirme que la capacité de gérer l'information constitue l'habileté essentielle pour tout criminel, puisqu'elle est primordiale dans le cadre d'opérations tactiques. De plus, le criminel planifie systématiquement ses crimes pour qu'ils génèrent des profits. Il ne considère plus ses crimes comme un projet unique, mais bien comme une activité permanente. Les profits que fait miroiter la poursuite de cette activité doivent l'importer sur les interventions menées par les responsables de l'application de la loi. Une grande partie cette évaluation concernant le potentiel de déjouer le système est basé sur de faux espoirs.

Bovenkerk (2000) a également examiné de nombreuses biographies afin de comprendre comment les personnalités du crime organisé se perçoivent. Il a découvert que les personnages principaux se considèrent comme des êtres supérieurs qui présentent de nombreux traits propres au narcissisme, par exemple l'omnipotence et l'assurance, le sentiment que les lois édictées par la société ne s'appliquent pas à eux, et qu'ils sont au-dessus des responsabilités de la vie commune. Finalement, les individus qui possèdent leurs réseaux de courtiers jouent un rôle clé au sein du crime organisé et des activités criminelles générales (Morselli et Tremblay, 2004; Morselli, 2005; Morselli, 2009). D'ailleurs, la capacité d'un individu à opérer en tant que vecteur stratégique entre des personnes, qui ne sont pas liées les unes aux autres, exige qu'il possède bon nombre de traits de personnalité déterminés lors des recherches antérieures (névrosisme, autoefficacité et narcissisme).

D'autres recherches au sujet des facteurs de la personnalité sur le crime organisé peuvent tirer profit des cadres de profilage. Snook et *al* (2008) a évalué la validité de la plus importante forme de système de profilage des délinquants. Élaboré par le FBI, ce système classe les scènes de crime et les délinquants selon l'organisation et la désorganisation (Ressler et *al*, 1986). Cette hypothèse souligne la typologie du classement d'un délit : crime organisé (c.-à-d. bien planifié) et crime désorganisé (c.-à-d. spontané), en se basant sur les comportements observés sur une scène de crime. Les délinquants, quant à eux, peuvent se diviser en deux catégories, à savoir les individus organisés (c.-à-d. très fonctionnel) et désorganisés (c.-à-d. peu fonctionnel), en fonction de ses antécédents.

Les profileurs croient qu'il existe un lien entre les deux variables (p. ex. les crimes organisés sont commis par des individuels très fonctionnels, tandis que les crimes désorganisés sont commis par des individus peu fonctionnels).

Puisque de nombreux crimes sont commis par des organisations criminels qui ont planifié dans une certaine mesure leurs délits, on pourrait penser qu'en se basant sur cette typologie, les membres de ces organisations seraient des personnes très fonctionnelles, pour la plupart d'entre eux. Les travaux empiriques de Canter (2003) ont permis

d'accorder davantage de crédibilité au profilage des délinquants, car ils portaient sur les deux méthodes utilisées par les délinquants, ainsi que leurs choix des lieux pour leur commettre un crime. En 1986, les forces policières de tout le sud de l'Angleterre avaient du mal à arrêter le « Railway Killer » après qu'il a commis son premier meurtre. On a demandé à Canter d'effectuer le premier profilage d'un délinquant en Angleterre. Plus tard, lorsque le suspect a été arrêté, accusé et reconnu coupable, il s'est avéré que 13 des 17 déclarations de Carter sur l'auteur de ce crime étaient véridiques. Le profilage est ainsi devenu la norme dans les recherches de police à grande échelle. Mis à part l'élaboration du profilage selon l'aire géographique, Canter mène des études poussées sur les meurtriers et les toiles d'araignées qu'ils tissent pour attirer et tuer leurs victimes.

Bovenkerk (2000) présente des propos très critiques à l'égard de la démarche sur l'élaboration d'un profil pour les personnalités du crime organisé. Il se demande s'il existe des éléments distincts du profil psychologique des patrons du crime organisé aussi diversifiés que le chef des mafiosi Toto Riina en Sicile, un caïd yakuza et Pablo Escobar, leader du cartel de Medellin, en Colombie. Il remarque qu'il existe quelques recherches cliniques sur des individus du crime organisé. Les rapports préliminaires rédigés par des psychiatres cliniciens au sujet des catégories distinctes de criminels portent généralement sur les meurtriers, les fraudeurs et les voleurs à l'étalage, mais pas sur les gangsters. Bovenkerk commente également la théorie de Gottfredson et Hirschi sur la maîtrise de soi. Ils déclarent que la théorie générale du crime s'applique à toutes les catégories de crime, y compris le crime organisé. Selon eux, la maîtrise de soi s'explique par la faculté d'un individu à renoncer à la satisfaction à court terme de commettre un crime et privilégie la satisfaction à long terme. La maîtrise de soi est un trait de caractère que l'on acquiert à un jeune âge, en réponse aux limites fixées par des parents aimants ou par d'autres éducateurs quant au comportement de l'enfant en se servant de corrections. Si la maîtrise de soi n'est pas suffisamment développée, la personne pourrait être impulsive, avoir une faible tolérance à la frustration, être égocentrique et insensible aux souffrances des autres.

Bovenkerk s'oppose à l'applicabilité de cette théorie au crime organisé en soutenant que les barons de la mafia en Sicile et aux États-Unis sont dans la cinquantaine, et que leur ascension a été une bataille de longue haleine. Le travail qu'ils font demande de vastes connaissances du commerce international et des marchés financiers. Alors que Bovenkerk applique la théorie du manque de maîtrise de soi comme l'ont décrit Gottfredson et Hirschi, les preuves réfutent pareille transposition lorsqu'il est question de crimes motivés par l'appât du gain. Dans un sondage réalisé auprès de plus de 200 détenus, Morselli et Tremblay (2004) ont réfuté l'applicabilité de la théorie du manque de maîtrise de soi dans un contexte d'activité criminelle. Contrairement aux niveaux de rendement inhibé, ils ont découvert que les délinquants qui avaient une faible maîtrise de soi obtenaient des revenus supérieurs à ceux de leurs collègues. Une faible maîtrise de soi, en résumé, s'entend du goût d'un individu pour le risque, et non pas une preuve d'un manque de contrôle.

Le principal défi de la collecte de données sur la personnalité des participants au crime organisé se présente lorsqu'il est question de la validité du diagnostic clinique. De tels tests sont généralement menés lorsqu'un participant est incarcéré, mais cela ne pourrait s'appliquer qu'à une portion de la population. La collecte de données sur les caractéristiques du réseau de ces individus est encore plus ardue. Kalish et Robins ont mené leurs recherches auprès des non-délinquants. Morselli et Tremblay (2004) ont réussi à recueillir ces donnés, mais seulement pour un petit échantillon de détenus. Il est donc difficile d'établir les possibilités selon lesquelles on accédera et codera systématiquement les données. En ce moment, nous pouvons faire des déductions sur les nombreuses relations qu'auront les traits de personnalité sur les aspects structuraux du crime organisé, mais des travaux plus poussés sont nécessaires afin d'établir comment les hypothèses peuvent concorder avec des données valides.

Des traits de la personnalité qui ont fait l'objet de discussions, nous savons que la capacité d'un individu à dépersonnaliser une victime est le principal atout qui serait recherché par nombre de membres issus du crime organisé, et il semblerait qu'elle soit la base de la réputation de violence. Un accroissement du nombre d'individus qui

dépersonnalisent les victimes nous amène dans le domaine militaire où il y a beaucoup de recherches dans ce domaine, ce qui laisse supposer un contexte décentralisé. Les découvertes de Kalish et de Robins sur le comportement manipulateur et hautement égoïste des courtiers reflètent le type d'individu qui prospérerait dans un contexte plus décentralisé. Les courtiers bénéficient, plus que les autres, des occasions laissées en suspens par des individus ou des groupes qui n'entretiennent aucune relation dans un contexte donné – de telles occasions sont plus importantes dans un milieu décentralisé. On s'attend également à ce que d'autres traits de caractères soient plus importants dans un contexte décentralisé. Un autre trait qui semble être important pour les individus qui prennent part au crime organisé est le simple goût du risque, caractéristique du manque de maîtrise de soi. À l'opposé de la théorie originale, une telle prédisposition ne semble pas inhiber les rendements des individus. Au contraire, comme c'est le cas pour le comportement manipulateur des courtiers, la faible maîtrise de soi (ou le goût du risque) se trouve parmi les principaux traits de caractère nécessaire pour persister dans un contexte décentralisé sur une longue période.

6.3. Ressources financières et matérielles

Un autre facteur sur lequel on devrait davantage se pencher quand on s'intéresse à la structure du crime organisé est la variété des indications relatives aux ressources financières et matérielles d'un participant dans un contexte donné. L'AFP décrit ce facteur comme la capacité qu'a un individu d'obtenir des ressources ou de les affecter à des fins criminelles. Le choix d'introduire un facteur aussi précis est principalement dû à l'importance manifeste de l'argent au sein du crime organisé. En plus de permettre l'obtention de produits ou de services illégaux, les ressources financières sont aussi nécessaires au paiement d'autres participants pour des tâches particulières qu'ils effectuent ou à la création d'une certaine distance entre l'individu et les actions visées.

Les études sur le crime organisé comprennent rarement des études sur les revenus tirés de la criminalité. Les conclusions de la présente section nous fournissent toutefois des facteurs individuels qui expliquent les différentes manières qu'ont les délinquants de

s'organiser à différents niveaux de rendement. À première vue, les revenus individuels tirés de la criminalité semblent résulter de la structure des groupes au sein des marchés illicites et du crime organisé. La logique voudrait que les individus haut placés gagnent davantage que ceux qui se trouvent au bas de l'échelle, établissant ainsi la présence d'un contexte où le crime organisé est structuré et où les liens sont tissés serré. L'une des études les plus originales sur le sujet a été effectuée après que Sudhir Venkatesh a reçu un livre comptable qui était tenu par un gang de rue de Chicago pour suivre les revenus provenant du commerce de la drogue. Levitt et Venkatesh (2000) ont analysé la distribution des profits au sein du gang et ont remarqué une structure extrêmement stratifiée. Ils en ont déduit que le gang de rue en question était hiérarchisé et ont observé qu'une grande part des revenus découlant du commerce de la drogue allait directement dans les poches du chef du gang, dont le salaire était environ dix à vingt fois plus élevé que celui de l'homme de main moyen dans le gang (p.774). Levitt et Venkatesh ont toutefois noté que cet écart est moins frappant que ce qu'on peut trouver dans la plupart des compagnies non criminelles. Ils ont surtout observé que les hommes de main gagnaient encore moins que les personnes travaillant au salaire minimum dans l'économie légitime.

Les conclusions de Levitt et Venkatesh se complexifient au moment d'analyser les revenus que les travailleurs indépendants tiraient de la criminalité. Dans ce contexte, le revenu individuel varie selon le risque et révèle une structure de crime organisé plus décentralisée, définie par de petites opérations de courte durée. Par exemple, les conclusions de l'étude sur le gang de Chicago diffèrent de celles d'études précédentes sur les revenus tirés du trafic de la drogue menées par Reuter, MacCoun, et Murphy (1990) et par Fagan (1990). Dans leurs études, les ressources financières avaient un lien direct avec l'importance des risques que les participants au commerce de la drogue étaient prêts à prendre. Les écarts dans la distribution des revenus étaient moins importants dans ce contexte. Levitt et Venkatesh expliquent leurs conclusions en distinguant l'ensemble des individus faisant partie d'un gang des participants indépendants analysés dans les études précédentes. Leur principal argument est que ces écarts sont liés à la structure organisationnelle officielle du gang. Dans un contexte où les participants au commerce de la drogue sont principalement des entrepreneurs capitalistes indépendants, les revenus

auront tendance à être distribués plus uniformément, et les gains moyens des participants ressembleront davantage à celui du chef de gang qu'à celui de l'homme de main. Une nuance ressort de l'analyse de Levitt et Venkatesh : alors que le salaire des hommes de main était largement plus bas que celui du chef du gang en temps de paix relative, ce salaire augmentait considérablement lorsque la violence s'intensifiait entre le gang et ses rivaux – en conséquence, les revenus du chef diminuaient lors de ces périodes. Cette constatation cadre avec l'observation mentionnée dans des études précédentes selon laquelle un risque élevé entraîne des revenus élevés.

L'étude de sondages menés auprès de détenus a également contribué à ce domaine en montrant que la témérité individuelle et l'organisation personnelle sont effectivement les principaux facteurs expliquant les variations importantes des revenus dans un milieu criminel. En se fondant sur un sondage qu'ils ont mené auprès de détenus au Québec en 2000 et 2001, Morselli et Tremblay (2004) ont évalué, pour leur échantillon, que le revenu médian tiré de la criminalité était d'environ 35 000 $ par année. La moyenne pour ce même échantillon, à 180 000 $, était extrêmement plus élevée, ce qui témoigne d'une distribution fortement asymétrique. L'étude de ce modèle a été approfondie, et Morselli et Tremblay (2010) ont remarqué qu'indépendamment de la présence d'organisations criminelles officielles, les populations criminelles sont extrêmement stratifiées (si on les compare aux populations non criminelles), puisque dans l'échantillon, 20 % des détenus s'appropriaient plus de 84 % des revenus tirés d'activités criminelles déclarés au cours du sondage. Nous pouvons donc conclure de cette étude qu'une estimation juste des revenus que les délinquants tirent de la criminalité nous donnerait une meilleure idée de la structure et de la portée du crime. Par exemple, des revenus plus élevés s'expliqueraient par des taux de criminalité élevés, une grande implication au sein des marchés criminels (particulièrement dans les marchés de drogues illicites), beaucoup d'opportunisme, un goût élevé du risque, de grandes ambitions, de l'entrepreneuriat dans l'exécution des crimes et des liens étroits avec des délinquants plus expérimentés qui transmettent les astuces à connaître pour participer au commerce criminel (pour plus de détails, se reporter à Morselli et Tremblay, 2004; et Morselli, Tremblay, et McCarthy, 2006).

Certains seraient prompts à interpréter le milieu criminel hautement stratifié défini par Morselli et Tremblay ou par Levitt et Venkatesh comme étant typique des milieux organisationnels structurés, où les membres haut placés gardent la majorité des revenus et ne laissent que des miettes aux membres de statut inférieur. D'ailleurs, cette explication est exclusive à Levitt et Venkatesh. Dans les autres études, ceux qui avaient les revenus les plus élevés n'étaient pas nécessairement en situation d'autorité par rapport aux autres participants. Les délinquants qui arrivaient à exploiter des revenus importants de manière régulière et sur de longues périodes étaient plutôt ceux qui parvenaient à maintenir et à organiser leurs opérations de façon optimale. En général, une forte stratification au sein d'un milieu criminel signale un certain niveau de centralisation des individus qui ont les revenus les plus élevés, mais ceux-ci ont autant de chances de monter en puissance dans un milieu centralisé que décentralisé, car sur le plan personnel, leur organisation passe par-dessus tout.

6.4. Violence

Le fait que la violence soit une particularité du crime organisé est autre énoncé souvent entendu, mais qui n'a pas beaucoup fait l'objet d'étude. L'AFP traite ce facteur comme une appréciation plus générale d'une incidence individuelle ou collective sur le plan social. En tant que facteur du crime organisé, la violence peut être considérée comme une propension individuelle ou un mécanisme réglementaire. Les résultats des études antérieures révèlent que la violence dans le crime organisé est considérée comme un mécanisme réglementaire plutôt qu'une propension individuelle. De plus, les études sur la violence dans le crime organisé sont souvent ternies par une sorte de prophétie qui se realise — si vous cherchez la violence, vous trouverez assurément quelque chose. Cependant, le fait de traiter la violence dans un contexte plus large (par exemple la résolution des conflits) permet généralement de constater que les stéréotypes de la violence souvent associés au crime organisé sont plus rares qu'on le croit et ils sont souvent remis en question dans les études (voir par exemple Goldstein, 1985, 1997).

La plupart des études portant sur la propension individuelle à la violence dans le crime organisé sont fondées sur des données empiriques qui reposent souvent sur de nombreux mémoires de criminels qui ont été publiés par d'anciens membres du crime organisé. Par exemple, les Westies étaient un groupe du crime organisé irlandais qui menaient leurs activités dans le quartier Hell's Kitchen, à l'ouest de Manhattan (English, 1991). Ce groupe a été pratiquement décimé à la suite d'une série de poursuites dans les années 80. De nombreux membres étaient des décrocheurs scolaires qui étaient plutôt attirés par l'appât du gain que par l'appartenance à leur collectivité ou à leur patrimoine. Ils avaient la réputation d'être violents et de mener des luttes intestines entre eux. Le groupe s'est décimé par lui-même par la suite en raison de la cupidité des membres et de leur violence aveugle. Tout indiquait que ce groupe, meme s'il faisait preuve d'organisation dans une certaine mesure, finirait par se dissoudre éventuellement en raison de l'absence de cohésion interne et de discipline dont faisaient preuve les membres.

Reppetto (2006) fait observer que la violence commise par un groupe donné reflète généralement la personnalité du dirigeant. Par exemple, Albert Anastasia, un exécuteur sur le quai de Brooklyn qui est devenu par la suite le chef de la famille Cosa Nostra, avait un tempérament explosif et était reconnu pour avoir ordonné de nombreux assassinats. Lorsqu'un citoyen ordinaire a reconnu le cambrioleur Willie Sutton et a communiqué de l'information à son sujet, Anastasia s'est tellement mis en colère qu'il a ordonné l'assassinat du citoyen malgré le fait qu'il ne fasse pas partie de la mafia. D'autres individus, tels que Tony Accardo de Chicago et Angelo Bruno de Philadelphie, agissaient plus en professionnels et évitaient de commettre des actes de violence à moins que ce ne soit jugé absolument nécessaire.

Bovenkerk (2000) fait valoir que certains actes violents commis au sein de groupes criminels constituaient une nécessité plutôt qu'une propension à la violence des membres. Ce point présente des similitudes avec les résultats de l'étude de Reuter (1983, 1984) sur le sujet. Il ressort de la nature même des entreprises illégitimes que les individus impliqués dans des activités liées aux biens et aux services illégaux ne peuvent pas faire appel aux autorités pour demander de l'aide en cas de litige. Ils doivent donc

élaborer leur propre système clandestins de réglementation axé sur la crainte de représailles. Les individus qui ne peuvent payer à temps ou qui ne collaborent pas avec les dirigeants peuvent souffrir des conséquences graves. Ces mesures punitives visent également à dissuader d'autres individus d'agir de la sorte dans l'avenir.

Von Lampe et Johansen (2004) ont conclu que les actes violents ne sont pas aussi fréquents qu'on pourrait s'y attendre, même lorsque le niveau de méfiance est élevé. Cette conclusion concorde avec les résultats des études précédentes. Dans son étude portant sur les trafiquants de cocaïne aux Pays-Bas, Zaitch (2002) fait valoir que la violence est un mécanisme de dernier recours. Reuter a constaté que c'était le cas dans les marchés illégaux de New York. Adler (1985) a relevé peu de violence dans sa recherche sur les trafiquants de drogue de la Californie. Dans leurs études portant sur les marchés de la drogue du Royaume-Uni, Pearson et Hobbs (2001) ont constaté que l'on a seulement recours à la violence lorsque les autres mécanimes de réglementation se sont avérés vains. Morselli (2005) a tiré la même conclusion dans ses études de cas portant sur des carrières de criminels. Jacques et Wright (2008) en sont venus à une conclusion semblable dans leurs études sur les marchés de la drogue de St. Louis.

Au niveau individuel, Reuter (1984) et Desroches (2005) ont démontré que la visibilité indésirable et la mauvaise réputation sur le plan des affaires sont deux conséquences qui expliquent la raison pour laquelle la plupart des individus n'ont pas recours à la violence. La recherche sur les gangs de rue illustre également la mesure dans laquelle la violence peut être préjudiciable au groupe et à l'environnement. Levitt et Venkatesh (2000) ont conclu que les membres qui occupent les rangs les plus élevés et qui sont les plus réputés de l'organisation courent un plus grand risque d'esssuyer des pertes lorsqu'ils font face à une escalade de violence. Par ailleurs, les hommes de main et les membres qui occupent les rangs inférieurs de l'organisation ont plus de chances de tirer avantage de l'escalade de la violence étant donné que leurs gains augmentent en fonction des risques qu'ils prennent et des occasions qu'ils ont pour se mettre en valeur. Leduc (2006) a fait des constatations similaires parmi les membres des Hells Angels durant la vague de violence des gangs de rue qui a sévi au Québec durant les années 90. Le fait que les membres de

l'organisation de niveau inférieur et moins reconnus et les membres du réseau tirent des avantages de l'augmentation de la violence est effectivement conforme à la logique de la gestion dans des milieux hautement compétitifs. Dans un tel contexte, les membres moins reconnus feront tout leur possible pour devancer les autres membres et marquer des points. D'autre part, les membres les plus reconnus opteraient pour le *statu quo* et préféreraient maintenir la paix.

Bien que des points de vue similaires sur le crime organisé puissent mettre en évidence un contexte d'hégémonie dans lequel des organisations et des gangs dominants sont en mesure de se protéger et d'éliminer leurs concurrents en les subjuguant par la violence, le crime organisé et les études parallèles laissent de plus en plus croire que la violence s'inscrit dans un processus de contagion. Cette explication permet d'attribuer l'escalade de la violence aux changements structurels d'un milieu criminel plutôt qu'aux strategies des groupes les plus puissants. Decker (1996) continue de croire que la violence fait partie intégrante du milieu des gangs de rue, mais il avance également une explication en ce qui a trait à l'augmentation de la violence pendant certaines périodes : « l'escalade rapide des hostilités entre les gangs » est une fonction de représailles ou, selon Loftin's (1984), de contagion. « De tels gestes reflètent les processus de comportement collectif au travail, dans lequel les actes de violence contre les gangs servent de catalyseur pour rassembler des sous-groupes au sein d'un gang et les unir face à un ennemi commun. … La précipitation de telles activités attire des membres marginaux au sein des gangs et favorise la cohésion » (Decker, 1996, 256). Ce point constituait également la thèse centrale et la conclusion de l'étude menée par Morselli, Tanguay et Labalette (2008) sur la violence commise par les bandes de motards au Québec durant les années 90. Durant les périodes où l'on enregistre les niveaux habituels de violence mortelle au sein du crime organisé (à peu près de 15 à 20 % de tous les homicides dans une année donnée), les membres ne peuvent pas compter systématiquement sur leur groupe ou leur organisation pour qu'il les aide à régler leurs conflits interpersonnels.

Une augmentation inhabituelle de règlements de compte (plus de 30 % de tous les homicides) indiquerait donc la transition d'une présence individuelle à une présence

collective dans un conflit donné. Dans de telles séquences, la responsabilité collective devient un facteur clé étant donné que l'organisation ou le groupe est tenu responsable des actions de ses membres. Dans le cadre de cette transition vers les activités de groupe et la violence collective, le milieu criminel devient de plus en plus polarisé et entraîne la disparition de tiers qui interviennent habituellement pour régler les conflits et la nécessité d'une intervention de la police pour le règlement de conflit. L'étude menée par Papachristos (2009) sur les homicides commis par des gangs de rue à Chicago concorde avec ces observations générales. Il maintient que les homicides commis par les gangs de rue ne sont pas simplement attribuables à des facteurs individuels ou environnementaux. Il démontre plutôt que durant les périodes où il y a une escalade de violence et une polarisation accrue dans un contexte criminel, la propension à la violence crée un « réseau structurel entre les belligérants » (Papachristos, 2009:81). Comme dans le cas de l'étude précédente, il en découle que les meurtres individuels « créent ou soutiennent de telles structures étant donné que les conséquences de l'élément déclencheur prescrivent de façon normative des réactions des groupes impliqués dans les conflits de dominance » (Papachristos, 2009, 82).

Ainsi, que ce soit au niveau individuel, collectif ou environnemental, la violence est un phénomène inhabituel et de dernier recours dans le milieu du crime organisé et il faut l'évaluer comme une indication que des activités ont mal tourné dans le milieu, mais la violence ne constitue pas une caractéristique commune ni systématique du milieu du crime organisé. Au niveau environnemental, l'escalade de la violence indique que le milieu du crime organisé est de plus en plus polarisé et, par conséquent, de plus en plus centralisé autour de certains groupes. Au niveau d'un groupe, la réputation de violence est proportionnelle à la réputation des membres du groupe, comme l'allèguent les organismes de règlements des conflits — il est intéressant de noter que la réputation de violence diminue probablement l'utilisation de la violence par le groupe. Il s'agit là de groupes ayant une influence sur l'organisation d'autres groupes et ils constituent sans doute les forces les plus centrales et les plus résilientes dans le milieu du crime organisé. Au niveau individuel, on évite en grande partie la propension à la violence (voir ci-dessus) et les groupes ou les marchés criminels composés de nombreux membres qui

n’ont pas souvent recours à la violence sont susceptibles de ne pas durer et d’être désorganisés.

6.5. Compétences technologiques et capacité d’offrir des services privés de protection

Comme l’indique la section précédente, la participation au crime organisé ne repose pas uniquement sur la capacité de commettre des actes de violence. L’AFP s’est penchée sur la question en mesurant le sens des activités criminelles et les compétences connexes des contrevenants, ce qui peut inclure les moyens et connaissances techniques associés à tout un éventail de crimes. Il y a très peu de recherches dans ce domaine. La question est souvent abordée en périphérie dans des études portant sur d’autres dimensions du crime organisé. En ce qui concerne la structure du crime organisé, il semble, d’après les principales observations, qu’un niveau de compétences développées chez un individu ou un groupe est probablement représentatif de l’absence de structure officielle en général.

Albanese (2007) a affirmé que les aptitudes et les compétences accessibles à un groupe du marché criminel constituent une importante considération lorsqu’il s’agit de déterminer s’il est possible de répondre aux demandes. Il est rare qu’un groupe pré-existant cherche à créer des occasions d’exercer des activités criminelles en faisant appel à des actions de nature prédatrice (comme l’extorsion). Ainsi, les compétences que possèdent les différents membres d’un groupe influent de façon importante sur les relations et les activités de ce dernier. Les réseaux patrimoniaux très centralisés peuvent s’avérer inefficaces parce qu’ils comptent trop sur le jugement et la connaissance des chefs supérieurs et ne font pas appel aux connaissances des membres subordonnés pour en savoir plus sur leur place au sein de l’environnement local (plus précisément en ce qui a trait aux risques et possibilités).

Icduygu et Toktas (2002), qui ont étudié la traite de personnes au Moyen-Orient et en Turquie, en sont arrivés à des conclusions semblables. Ils ont remarqué que les trafiquants ont généralement accès aux toutes dernières technologies de

télécommunications, comme les cellulaires, et peuvent rapidement changer leurs stratégies en fonction de nouvelles situations, pour éviter un renforcement des contrôles frontaliers le long de certaines frontières ou pour utiliser les moyens de transport les plus avantageux. En raison de leur compétence technologique, les membres de ses réseaux ne sont pas obligés de compter sur une structure organisationnelle mieux définie. Plutôt, ces groupes mènent leurs activités en misant sur une série de contacts, y compris des personnes qui sont en mesure de leur fournir divers services, comme le logement, le transport local et la fabrication de faux documents, ainsi que des politiciens corrompus. En ayant recours aux technologies modernes de communications qui leur permettent d'interagir rapidement sans laisser de trace, les trafiquants peuvent mener leurs activités avec efficacité.

La protection privée est l'un des services le plus important que peut offrir un individu, un groupe criminel ou une organisation criminelle. Les forces de l'ordre et les décideurs concentrent généralement leur attention sur les activités à sensation, comme le trafic de drogues et les actes de violence, de sorte que cet aspect est souvent négligé. Or, les chercheurs s'intéressant au crime organisé ont fait ressortir que l'offre de protection privée est l'un des principaux facteurs expliquant l'existence et la résilience de groupes mafieux. Les chercheurs ont confirmé l'importance de ce facteur dans une multitude de contextes culturels, comme l'Italie, les États-Unis, la Russie, le Japon et le Canada. Reuter a été le premier à établir que la protection privée était la principale ressource de la mafia (1983). Après avoir discerné que la prise de paris clandestins, les chiffres et les marchés de prêts usuriers dans la ville de New York n'était pas, contrairement aux croyances populaires, le monopole des cinq familles du réseau Cosa Nostra, Reuter a constaté que les familles Cosa Nostra avaient compétence exclusive en matière d'arbitration, compétence qui transcendait ces secteurs d'activités et s'étendait à d'autres marchés criminels. Les familles et les membres du réseau Cosa Nostra avaient le poids et la réputation pour agir à titre de tierce partie médiatrice en cas de conflits extrajudiciaires entre des participants des marchés criminels, faisant d'eux les régulateurs indispensables du crime organisé.

Reuter a sans doute été le premier à relever l'importance de l'arbitration en tant que facteur expliquant la présence de participants et d'organisations importantes dans le milieu du crime organisé, mais la thèse de la mafia en tant qu'industrie de protection privée a été formulée par Gambetta (1993) dans son étude sur la mafia sicilienne. Tout comme Reuter, Gambetta a constaté et affirmé que bien que les membres de la mafia sicilienne étaient impliquées dans différentes activités criminelles, la seule raison qui expliquait leur importance en tant que mafieux étaient leur capacité de fournir des ressources de protection privée au besoin.

Ces deux grands facteurs viennent illustrer deux caractéristiques structurelles opposées des groupes ou marchés criminels. Les groupes et filières qui reposent sur les compétences technologiques et l'expertise des membres ont un caractère plus individuel, ce qui suppose une structure qui est plus décentralisée. Par contre, les filières qui reposent davantage sur les services de protection privée deviennent de plus en plus dépendantes de fournisseurs fiables. À l'instar de la réputation de violence, l'augmentation de la demande de services de protection privée aura pour effet d'établir un marché central d'arbitration, qui transcendera les marchés criminels dans lesquels surviennent des conflits nécessitant l'intervention de tierces parties.

6.6. Compétence linguistique, composition ethnique et enchâssement social

En général, on aborde l'importance de l'ethnicité dans le crime organisé d'une manière trop déterministe, croyant souvent que les membres d'un groupe ethnique se regroupent dans des cadres de travail fermés pour commettre des crimes. Les études sur ce sujet n'ont pas démenti l'influence d'un patrimoine ethnique commun, mais elles ont démontré que d'autres facteurs expliquent pourquoi et comment des liens de collaboration se tissent au sein du crime organisé. Par exemple, on met davantage l'accent sur la capacité d'une personne à parler plusieurs langues (ou de s'entourer de gens qui ont cette capacité) et sur son réseau familial, ses amis et ses connaissances dans différents contextes culturels. La meilleure façon d'analyser cette capacité est d'utiliser un cadre d'enchâsseemnt social,

qui s'intéresse davantage aux facteurs contextuels expliquant les réseaux criminels qu'aux caractéristiques structurantes des réseaux eux-mêmes.

Ce concept est apparu dans le domaine de la recherche sur le crime organisé ces dix dernières années, mais les rudiments de l'enchâssement social étaient présents bien avant. Bien qu'elles n'adhéraient pas explicitement à l'approche axée sur l'enchâssement social, des études importantes réalisées dans les années 70 ont souligné l'importance de connaître les antécédents et les liens sociaux d'une personne pour comprendre la structure et la portée du crime organisé dans son ensemble. Dans deux études qu'Ianni a menées sur des groupes criminels, il a affirmé que l'examen des liens de parenté locaux ou des réseaux ethniques sociaux facilite la compréhension du crime organisé. Dans la première étude, Ianni (1972) a constaté que les trois impératifs qui caractérisent la culture de l'Italie du Sud – la primauté de la famille, la juxtaposition de l'Église et de l'État, et la prépondérance de l'honneur personnel sur la loi – étaient profondément ancrés dans les familles criminelles italiennes. Ces caractéristiques culturelles ont engendré de nombreuses bandes de hors-la-loi et des sociétés secrètes stables, telles que la Mafia, la 'Ndrangheta et la Camorra. Ianni a néanmoins constaté que ce n'était pas la Mafia en soi qui était à la base du succès des familles criminelles italiennes, mais le mode de vie, l'état d'esprit et le sentiment de fierté représentés par l'organisation. L'autorité et le pouvoir dépendent du lignage familial, de l'appartenance générationnelle, de l'âge et de la position relative au sein de la structure familiale. Ce sont les gens, plutôt que les fonctions organisationnelles, qui définissent l'organisation. Les qualités personnelles et les relations revêtent toutes une importance.

Alors que l'importance de la famille et des traditions était évidente chez les familles criminelles italiennes, Ianni a confirmé des différences importantes lors de sa seconde étude sur l'héritage ethnique et la formation de réseaux au sein des groupes criminels noirs et portoricains de New York (Ianni 1974). Dans ce contexte, il a relevé deux formes distinctes d'enchâssement social. D'un côté, les liens relationnels permettaient à des individus de se rencontrer et de s'unir dans des entreprises criminelles communes. De tels liens découlent souvent d'amitiés d'enfance, de relations de voisinage, de rencontres en

prison, de liens de parenté et de relations de travail. De l'autre côté, les relations criminelles se fondaient sur un tronc commun d'activités criminelles qui poussait les membres d'un réseau à travailler ensemble dès le moment où ils se joignaient à ce réseau. L'examen de ces caractéristiques d'enchâssement fournit les renseignements nécessaires pour comprendre la formation des réseaux et les relations criminelles qui entretiennent ces réseaux.

Lupsha (1996) a poursuivi les recherches là où Ianni les avait laissées en s'intéressant aux raisons qui font que la culture traditionnelle d'un village fermé et les liens du sang agissent comme un ciment organisationnel dans de nombreux groupes liés au crime organisé. Il a allégué que si les membres d'un groupe parlent la même langue, viennent du même village, et se conforment aux mêmes mythes et normes culturelles, ce groupe peut alors servir d'unité où la confiance et la compréhension sont plus fortes. Les besoins de confiance, de loyauté, de connaissance intime du caractère, de sécurité, de sentiment de courage, de savoir-faire, d'honnêteté, de connivence, de communication et de contrôle font de l'appartenance ethnique, des liens de parenté, des liens du sang, de la langue et de la race des variables importantes pour l'unification, l'organisation et l'identification d'un groupe. Quand ces groupes élargissent leurs réseaux dans divers pays et villes du monde, ils entretiennent leurs rapports avec le « centre » grâce au capital, à la technologie, à l'accès à de multiples identités, au transport rapide et à la mobilité transfrontalière.

Ce contexte et ces facteurs d'enchâssement se manifestent également dans des études récentes. Par exemple, Finckenauer et Waring (1998) soulignent l'importance de l'enchâssement social pour expliquer le crime organisé lié aux Russes dans le Nord-Est des États-Unis au cours des années 80 et 90. Les auteurs remettent en question la croyance populaire voulant que les liens résultant d'un lieu d'origine, de valeurs et de rites culturels et sociaux communs soient souvent exploités par les groupes s'adonnant au crime organisé souhaitant reproduire les mêmes structures de complicité, de conspiration du silence et de cohésion sociale auxquelles les immigrants étaient accoutumés dans leur pays d'origine – la compréhension qu'avait Ianni du crime organisé italien en est un excellent exemple. Finckenauer et Waring (1998) ont cependant découvert qu'au lieu

d'être structurés à la manière du crime organisé de la Mafia, les délinquants russes des États-Unis fonctionnaient grâce à des réseaux où la loyauté se fondait peu sur une appartenance ethnique et un patrimoine communs. Les auteurs affirment que le crime organisé russe des États-Unis n'était pas le fait distinct d'individus et n'était pas fondé sur l'appartenance ethnique. Les crimes commis par les groupes russes ne sont pas suffisamment organisés pour faire partie du crime organisé; d'un autre côté, les réseaux criminels changeants font que les individus s'adaptent bien aux nouvelles occasions criminelles.

Des recherches sur les gangs de rue ont aussi été utiles dans ce domaine. Decker, Bynum, et Weisel (1998) ont mené plus de 20 entrevues avec des membres de gangs de Chicago (ville reconnue pour ses gangs de rues) et de San Diego (où les gangs de rue augmentent). Dans ces deux villes, les responsables de l'application de la loi et les fournisseurs de services sociaux ont recensé les gangs les plus organisés et ont fourni des renseignements au sujet de leur structure de leadership, des activités criminelles dans lesquelles les membres étaient impliqués et des relations qu'ils entretenaient avec d'autres gangs et d'autres institutions sociales. L'origine ethnique du gang était considérée comme un facteur déterminant. Le contexte de San Diego a permis à Decker et à ses collègues de confirmer des études antérieures dans lesquelles on n'avait trouvé que très peu d'indices montrant que l'appartenance à un gang pourrait être considérée comme un facteur clé pouvant expliquer le degré d'organisation dans un milieu. Ils ont pu faire ces observations en grande partie en raison du caractère désorganisé des gangs de San Diego. Les résultats obtenus ont été différents en ce qui concerne les gangs de Chicago. Les gangs les plus importants, tels que les *Gangster Disciples*, possédaient nombre des caractéristiques associées aux nouveaux groupes du crime organisé. Leur structure et leurs activités découlaient de relations qui avaient été forgées dans des gangs de prison et, dans une moindre mesure, avec des gangs d'autres villes. D'autres gangs, tels que les *Latin Kings*, représentaient le gang culturel type, du fait que la culture hispanique y tenait un rôle central.

Ruggiero et Khan (2006) ont également mené une étude approfondie sur l'enchâssement social au sein du crime organisé. Ils ont interrogé 123 narcotrafiquants et responsables de l'application de la loi en Grande-Bretagne et au Pakistan. Leur objectif était de déchiffrer la structure des réseaux de narcotrafiquants britanniques originaires de l'Asie du Sud. Se fondant en grande partie sur l'origine et les caractéristiques ethniques, les auteurs ont défini quatre modèles de structures. Dans cette étude, ils ont remarqué que les éléments liés à l'ethnie gênaient les réseaux criminels au lieu de les aider. Les réseaux familiaux n'étaient pas fréquents dans les marchés de drogues dirigés par des Britanniques originaires de l'Asie du Sud, en grande partie parce que les familles bloquaient la création de réseaux plus expansionnistes. Les réseaux mono-ethniques ont été qualifiés de structures à court terme, surtout parce qu'ils étaient incapables de répondre à la demande d'un marché criminel libre et multiethnique. En résumé, le fait de limiter le réseau à un seul groupe ethnique se révélait inefficace puisque les individus ayant des origines ethniques différentes étaient souvent plus qualifiés et avaient davantage de liens sociaux, pour accomplir les diverses tâches liées au commerce de la drogue. Les structures ethniques exclusives étaient aussi susceptibles de faire l'objet d'une concurrence violente.

Les deux autres structures ne se fondaient pas sur l'ethnicité. Ces réseaux non ethniques avaient moins tendance à se spécialiser et davantage tendance à élargir leurs horizons à plusieurs marchés et espaces géographiques. Ils étaient également plus prospères. Les réseaux se concentrant sur des aspects précis s'appuyaient sur une variété de participants et sur des méthodes organisationnelles plus formelles. Ils avaient davantage tendance à aller d'un marché criminel à l'autre et à admettre des trafiquants sérieux afin de faciliter la gestion des ressources monétaires dans le réseau. Les réseaux accroissant la valeur ajoutée établissaient des liens avec divers groupes ethniques, y recrutaient des membres et répartissaient clairement les tâches des trafiquants. Ces réseaux étaient plus durables et plus réputés au sein de la collectivité.

Une autre étude ethnographique s'intéressant à l'enchâssement social des groupes impliqués dans le crime organisé est celle que Zhang (2008) a effectuée sur la traite de

personnes de la Chine aux États-Unis. Il y a souligné l'importance du système d'échange *guanxi* dans les itinéraires de traite. Zhang, en se fondant sur des entrevues menées avec des passeurs de clandestins, des clients, des représentants du gouvernement et des agents d'application de la loi, formule une explication conceptuelle des raisons qui poussent des individus venant de milieux différents à se lier lors d'opérations centrées sur le groupe et à fournir leurs services avec beaucoup de succès et d'efficacité. Ces échanges se fondent sur des réseaux existants qui réduisent les tensions interpersonnelles et les risques de complications opérationnelles. Les principaux facteurs facilitant le processus sont les liens familiaux, un dialecte commun et des relations de confiance fondées sur une connaissance mutuelle. Ces liens sociaux entre les passeurs de clandestins et leurs clients se tissent au sein des communautés chinoises, mais aussi avec des gens issus de tous les milieux (ex. : femmes au foyer, hommes d'affaires). Il importe surtout de mentionner que la participation des gens ordinaires à la traite de personnes n'est pas critiquée. Au contraire, la plupart des participants se percevaient (et étaient perçus) comme des personnes altruistes. À cet égard, Zhang réfute le mythe courrant qui veut que des organisations criminelles chinoises complotent avec de hauts responsables de l'État qui faciliteraient le transport illégal organisé de personnes.

Zhang a signalé l'existence d'une structure d'opportunités sociales dans laquelle les participants du crime organisé sont enchâssés en un moment et en un lieu donnés. Cette question a été approfondie par Kleemans et DePoot (2008). Se fondant sur des données recueillies aux Pays-Bas, les chercheurs ont effectué des recherches quantitatives et qualitatives sur les carrières criminelles de 979 délinquants ayant été impliqués dans 79 cas de crime organisé ayant fait l'objet d'analyses poussées au cours de la deuxième moitié des années 90. Ils ont analysé comment et pourquoi les délinquants se sont fait connaître des autorités du domaine de la justice pénale et ils ont étudié la carrière criminelle de délinquants « débutants », « meneurs » et « nodaux ». Les auteurs ont documenté la mesure dans laquelle le rôle des liens sociaux est important dans le domaine du crime organisé et la manière dont ces liens donnent accès à une structure d'opportunités sociales extrêmement importante pour expliquer la participation au crime organisé. L'ensemble des liens entretenus par un individu explique les raisons qui

poussent certains délinquants à se diriger vers un certain type de crimes à un âge relativement jeune, alors que d'autres débuteront dans le crime organisé à un âge plus avancé.

La rencontre de personnes clés constitue le principal facteur dans ce cas-ci, et ces relations sociales sont habituellement une extension du contexte familial et des relations amicales d'une personne. Les gens sont bien plus susceptibles de s'impliquer dans le crime si leurs parents ou leurs grands frères y sont déjà impliqués. Les amis de famille, d'enfance ou d'école et les relations de voisinage sont tous susceptibles d'entraîner une personne à participer à des activités criminelles. Les relations établies au travail et dans l'exercice d'une profession peuvent également être à la base de la coopération criminelle et de la participation au crime organisé (plusieurs débutants ont acquis des habiletés dans l'exercice de leur travail, de leur profession ou dans un emploi passé). Les activités de loisir et les emplois secondaires sont aussi des catalyseurs de rencontres entre les membres appartenant à des catégories sociales différentes. Ces relations sociales et ces réseaux élargis revêtent donc une grande importance dans la vie d'une personne et peuvent souvent expliquer l'émergence d'activités liées au crime organisé.

Ainsi, au-delà des caractéristiques ethniques, l'enchâssement social d'un transgresseur a une influence sur la structure des contextes généraux du crime. Akhtar et South (2000) ont étudié les opérations d'affaires de trafiquants d'héroïne dans une communauté sud-asiatique de l'Angleterre. L'enchâssement social y était un facteur très important. Beaucoup des participants clés de la nouvelle industrie du trafic d'héroïne ont grandi et sont allés à l'école ensemble. Les liens de parenté aussi bien que d'amitié sont importants pour la compréhension de la structure des groupes de trafiquants. De leur côté, Curtis et Wendel (2000) ont étudié le sujet en effectuant une recherche basée sur des entrevues menées auprès de 227 consommateurs d'héroïne et de 146 vendeurs d'héroïne et sur des données liées au marché de la marijuana dans le Lower East Side de Manhattan entre 1983 et 1998. Cette étude a permis d'élaborer une typologie bidimensionnelle qui différencie les formes de marchés de distribution en fonction de l'organisation sociale (individus à leur propre compte; groupe d'individus ayant des antécédents communs;

compagnie) et de l'organisation technique (de rue; intérieure; de livraison). Cette typologie du trafic de narcotiques a été influencée par le niveau d'intégration des narcotrafiquants dans un contexte précis. Les trafiquants qui utilisaient les quartiers seulement pour obtenir de l'argent étaient moins susceptibles d'être intégrés aux collectivités.

Comme dans la section précédente, la mesure dans laquelle une communauté ou un réseau augmente l'expertise des individus détermine l'influence qu'auront les facteurs d'enchâssement social sur la structure du crime organisé. Quand l'expertise individuelle passe devant la loyauté envers l'organisation pour devenir la principale force pouvant créer et rompre des relations sociales, le contexte général a tendance à se décentraliser. Par conséquent, le multilinguisme est une qualité prisée par la plupart des groupes criminels impliqués dans le commerce transnational. La capacité qu'a une personne d'entretenir des liens multiculturels à l'échelle locale ou internationale est tout aussi prisée. Enfin, l'accès à des réseaux d'échange traditionnels bien établis au sein d'une communauté augmente également la flexibilité de la structure des opportunités, particulièrement pour mettre en relation les clients et les fournisseurs et pour initier les nouveaux venus à un commerce criminel.

6.7. Mobilité, diversité et continuité

Parallèlement à la recherche sur l'encastrement social nous aidant à saisir la portée géographique du crime organisé, il existe un domaine de recherche qui nous aide à comprendre le lien entre, d'une part, les réseaux criminels et d'autre part, la mobilité criminelle en général et les tendances spatiales en matière de criminalité. L'AFP attribue également des codes à divers crimes et réseaux utilisés par les délinquants en mesurant le rayonnement des crimes et la portée du réseau criminel de l'individu en tant que facteur d'évaluation des cibles. Cet élément consiste essentiellement à examiner comment un individu étale ses crimes.

Ce facteur a été démontré dans le cadre d'études passées portant soit sur la participation spécialisée ou polymorphique au crime, soit sur la manière dont les structures de réseaux

criminels façonnent les possibilités offertes à un délinquant donné. Par exemple, Snook (2004) a proposé que les complices peuvent combiner leurs ressources pour accroître l'étendue de leur champ de sensibilisation et le champ d'activités criminelles potentielles. Le lien causal expliquant cette relation demeure toutefois ambigu, car il n'est pas clair si le réseau de complices d'un contrevenant a pour effet d'élargir l'étendue géographique qu'il peut parcourir physiquement ou si ce réseau élimine la nécessité de se déplacer. On sait par contre que bien que les contrevenants au comportement prédateur (cambrioleurs, voleurs, etc.) augmentent leurs revenus criminels en élargissant leur territoire, les contrevenants du marché criminel (participants au commerce de la drogue par exemple) gagnent peu à se déplacer davantage. Cependant, ces derniers réalisent des gains en concentrant leurs efforts sur le milieu local (Morselli et Royer, 2008). D'autres études sur les marchés de la drogue ont confirmé que les trafiquants comptent moins sur la mobilité et davantage sur le simple élargissement des réseaux. De même, dans une étude sur les producteurs de cannabis à Vancouver, Malm, Kinney, et Pollard (2008) ont constaté que ces spécialistes limitaient de manière locale le territoire géographique de leurs activités et comptaient surtout sur leurs réseaux sociaux pour élargir leur clientèle.

Il est donc important d'évaluer non seulement la portée des réseaux d'un contrevenant ou d'un groupe criminel, mais aussi l'étendue géographique et la diversité des crimes. L'influence réciproque entre les capacités des réseaux, la diversité criminelle et la portée géographique est de plus en plus claire. Dans le cas des groupes criminels qui mènent leurs activités à l'extérieur des marchés (crime à caractère prédateur), Lacoste et Tremblay (2003) ont proposé une explication des avantages de la mobilité. Ces chercheurs ont constaté que les groupes de fraudeurs par chèque qui avaient le plus de succès parmi leur échantillon avaient tendance à beaucoup se déplacer. Le cosmopolitisme s'avère un avantage clé, ce qui laisse supposer que les contrevenants disposant de réseaux plus vastes et culturellement diversifiés sont susceptibles de figurer parmi les participants les plus importants dans un milieu criminel donné.

Des conclusions semblables sont ressorties d'une étude récente menée aux Pays-Bas. Utilisant des données officielles sur les arrestations, Kleemans et van de Bunt (2008) ont

exploré en profondeur la question en analysant les cas de plus de 1 500 suspects sur une période de dix ans. Ils ont découvert que certains parcours étaient importants lorsqu'il s'agissait d'établir les participants aux activités criminelles organisées. Le plus important parcours confirme l'importance du cosmopolitisme. Les déplacements et les contacts dans les autres pays donnent amplement l'occasion de découvrir des occasions de commettre des crimes (transit) et de les exploiter. Citons à titre d'exemple les occupations impliquant la mobilité, les transports et la logistique, ce qui explique la participation des directeurs de (petites) entreprises, des professionnels autonomes et, dans certains cas, des individus ayant une certaine autonomie au sein d'organisations importantes, comme les sociétés et les banques. En effet, les emplois donnant accès à une grande variété de personnes ouvrent la voie à de nombreuses possibilités de rencontrer d'éventuels complices.

Cependant, dans l'examen du lien entre l'étendue des activités et la position ou le statut de la personne dans un contexte élargi, il faut également tenir compte du fait que le cosmopolitisme est souvent associé à un comportement spécialisé, tandis que la propriété locale des crimes est souvent associée à un comportement polymorphique. Les auteurs d'études de cas passées comparant les carrières criminelles à long terme se sont penchés sur le phénomène et ont montré comment les membres de réseaux criminels locaux prospéraient en participant à un vaste éventail d'activités criminelles dans un milieu restreint. À l'opposé se trouvent les contrevenants qui favorisent une approche cosmopolite et mobile pour mener leurs crimes. Ces individus sont plus susceptibles de se spécialiser dans un seul marché criminel sur un territoire géographique plus étendu (Morselli 2005). En bref, les groupes criminels qui mènent leurs activités sur un territoire autre sont sans doute spécialisés dans un marché donné et doivent donc être ciblés à ce titre.

La mesure dans laquelle les grandes tendances se dégagent et se répandent au sein des réseaux au fil du temps constitue une autre caractéristique importante des réseaux criminels et de la diversité criminelle. Des études sur le mentorat criminel montrent que les contrevenants qui ont signalé la présence de « mentors » importants dans leur vie

étaient plus susceptibles de tirer des avantages financiers du crime, tout en évitant de longues incarcérations pouvant leur être coûteuses. Les délinquants qui ont eu un mentor étaient également plus susceptibles d'appartenir à des réseaux de type courtage (Morselli, Tremblay et McCarthy, 2008). Il faut tenir compte des liens intergénérationnels, car de tels réseaux et groupes criminels s'adaptent plus facilement et résistent davantage aux contrôles des organismes d'application de la loi.

6.8. Conditions et facilitateurs des milieux légitimes

La montée et la structure du crime organisé sont souvent le prolongement des conditions présentes dans les milieux non criminels. La Police fédérale australienne (AFP) explique la symbiose généralement présente entre les milieux du crime et les milieux légitimes par une perspective large de la notion « d'opportunité » qui fait référence aux circonstances sociales ou professionnelles dans lesquelles se trouve un individu ou un groupe et qui soutiennent ou facilitent la perpétration d'un délit. La gamme de ces opportunités est en effet très variée et peut aller de la possession d'un emploi portuaire à celle d'aptitudes en comptabilité pouvant aider les entrepreneurs criminels à gérer et blanchir leurs revenus.

La recherche dans ce domaine porte souvent sur les activités habituelles de trafic de stupéfiants, mais l'importance des liens avec les milieux licites pour le crime organisé peut être observée dans des cadres moins visibles. Des recherches effectuées par Tremblay et coll. (2001) sur la revente de pièces de véhicules au Québec en sont un bon exemple. Se basant sur des cas d'enquêtes policières détaillant les réseaux impliqués dans l'exportation de pièces de véhicules, le démantèlement de voitures et la revente locale entre 1989 et 1994, les auteurs ont pu déterminer la participation et l'importance des spécialistes de l'industrie automobile et des exploitants de parcs à ferrailles légitimes. Les auteurs avancent que l'apparition de ces acteurs en provenance de milieux licites sur le marché des véhicules volés a en fait changé le processus de perpétration du crime en augmentant la probabilité des méthodes d'échange de carrosserie (ou d'identification du véhicule).

L’alignement avec des entreprises légitimes répond à plusieurs besoins éprouvés par les groupes criminels (Lyman et Potter, 2007, 75). La collaboration entre le crime organisé et les entreprises légitimes peut être mutuellement avantageuse. Le crime organisé profite des possibilités de dissimulation des profits tirés des activités illégales (p. ex. trafic de stupéfiants dans les restaurants, possibilités de blanchiment d’argent) et s’intègre fortement au milieu des affaires légitimes. Les relations créent des occasions d’affaires comme dans le cas des prêteurs sur gages qui reçoivent des articles des mains de ceux qui les ont volés. Le crime organisé peut également se montrer intraitable auprès des concurrents, assurer des contrats favorables avec les syndicats et fournir rapidement des capitaux pour les coentreprises.

Morselli et Giguère (2006) font valoir que les entreprises criminelles recherchent nombre des mêmes compétences, connaissances des affaires et capacités logistique que les entreprises légitimes. La constatation d’un chevauchement de ces deux sphères n’est pas nouvelle. Les auteurs font remarquer que beaucoup de travaux de recherche ont cherché à souligné l’importance des rôles et des fonctions des travailleurs légitimes dans les entreprises criminelles. Dans le cadre du projet Caviar, les enquêteurs chargés de l’application de la loi étaient tout à fait conscients du rôle significatif joué par les acteurs légitimes (p. ex. un comptable) dans le réseau faisant l’objet de l’enquête. L’étude de Morselli et Giguère est allée au-delà de la documentation de l’importance de la comptabilité, de la gestion financière, de la préparation de documents, du déplacement des cargaisons et des autres tâches effectuées par des acteurs légitimes dans des cadres criminels. Le rôle de ces acteurs légitimes a été bien documenté (Levi et coll., 2004). Morselli et Giguère voulaient également comprendre le rôle de ces participants dans la structure du réseau criminel. Ils ont constaté que dans le réseau Caviar, la participation de certains allait au-delà de leur métier légitime. En effet, ils ont observé que les acteurs légitimes sont parfois essentiels à l’orchestration d’un réseau criminel. Leur étude corrobore le nouveau point de vue selon lequel il existe une relation de symbiose entre les milieux licites et les milieux interlopes et que certains acteurs légitimes constituent des participants moins passifs dans les réseaux criminels.

Gambetta et Reuter (1995) font remarquer que les membres de la Cosa Nostra de la ville de New York étaient impliqués dans de nombreuses transactions collusoires. Dans certains cas, ils étaient invités par des hommes d'affaires légitimes et dans d'autres cas, ils avaient eu recours à l'extorsion. Ils sont parfois invités à participer dans une industrie donnée pour s'assurer que toutes les entreprises d'un cartel ont la possibilité de soumissionner pour des contrats publics. Leur participation peut aussi servir de barrière à l'entrée dans l'industrie et leur permettre de s'assurer que les clients ne risqueront pas de s'opposer aux prix – les prix sont bien sûr fixés au sein d'un cartel. New York étant un marché très vaste et diversifié, les différentes familles mafieuses se sont établies dans différentes industries – la famille Genovese, sur les quais, et les familles Gambino et Lucchese, dans l'industrie du camionnage.

Varese (2006) nous donne un aperçu encore plus détaillé des liens qui existent entre les acteurs des milieux légitimes et interlopes dans ses travaux de recherche sur la présence de la mafia dans les secteurs de la construction en Italie. Son analyse de deux villes (Bardonecchia dans le Piedmont et Vérone en Vénétie) a permis d'observer que la participation et le contrôle de la mafia dans les secteurs légitimes étaient plus probables dans les industries et présentant une faible différenciation des produits, une main-d'œuvre non spécialisée, une demande inélastique, un grand nombre de petites entreprises offrant une pénétration facile. Les transactions collusoires entre entreprises assurent la subsistance de la mafia, car cette dernière veille au respect des accords. En contrepartie, la structure de ces entreprises criminelles est affectée, car elles en viennent à jouer un rôle prédominant dans lesdites industries et font respecter les accords sur de longues périodes – elles finissent par conséquent par s'implanter dans ce rôle.

Souvent, de tels accords collusoires entre les milieux légitimes et interlopes peuvent s'avérer plus profitables aux acteurs des milieux légitimes (Gambetta et Reuter, 1995). Mastrofski et Potter (1986) soutiennent également cet énoncé en contestant la notion que le crime organisé agit en corrupteur des fonctionnaires. Ils font valoir qu'il serait plus juste d'affirmer que les membres du crime organisé, les hommes d'affaires légitimes et les fonctionnaires sont des acteurs égaux, chacun apportant des ressources dont les autres

ont besoin, ce qui donne lieu à des séries d'échanges courants. Le crime organisé apporte des fonds, des produits et de l'influence en échange de sa protection, d'une application sélective contre les concurrents et de décisions politiques favorables. Les circonstances déterminent qui est l'initiateur, qui peut tout aussi bien être l'acteur légitime.

Van Dijk (2007) fait observer que le crime organisé est plus courant dans les pays où la primauté de la loi est moins bien établie. Le maintien de la primauté du droit face à de puissants groupes criminels exige une organisation judiciaire indépendante et incorruptible et des services de police professionnels. Il signale aussi qu'une bonne gouvernance est essentielle à un développement économique durable. Une amélioration de 6 points à l'indice de perception de la corruption de Transparency International pourrait faire monter le PIB de plus de 20 %. Sous cet angle, le crime organisé est inversement proportionnel au rendement de la police et à la primauté du droit et directement proportionnel à la corruption à un niveau élevé. On a relevé des exemples de corruption systémique dans certaines des organisations syndicales internationales.

Jacobs et Peters (2003) ont documenté les efforts déployés par le gouvernement fédéral américain pour purger quatre syndicats internationaux hautement corrompus : l'*International Brotherhood of Teamsters*, l'*International Longshoremen's Association*, l'*Hotel Employees and Restaurant Employees International Union* et le *Laborers International Union of North America*. Le racket de travail constitue une source importante de revenus pour les familles de la Cosa Nostra depuis les années 30. Depuis le début des années 80, le département de la Justice des États-Unis a poursuivi, ou menacé de poursuivre en justice, pour racket de nombreux syndicats locaux et les quatre syndicats internationaux susmentionnés. Ces poursuites ont donné lieu à des efforts sans précédent de la part des contrôleurs et fiduciaires judiciaires pour débarrasser les syndicats du racket et des racketeurs.

En somme, le chevauchement entre les milieux licites et interlopes donne naissance à deux scénarios. Dans le premier, une quantité élevée de relations facilitantes entre individus servent à élargir l'étendue du réseau criminel et améliore sa continuité en cas de

retrait de participants clés issus du milieu interlope. Ce type de relations reste éphémère d'une opération criminelle à une autre. Le deuxième scénario évoque un réseau plus structuré et centralisé dans lequel naît un accord collusoire entre les acteurs des milieux criminels et des milieux licites.

6.9. Opportunités criminogènes

On dispose de plus en plus de preuves révélant que les groupes et les membres du crime organisé s'adonnent à des activités illicites particulières, plutôt que le contraire. Les activités illicites souhaitables (rendues souhaitables par la demande, le marché local ou d'autres facteurs) semblent façonner le type d'organisation qui viendra exploiter cette opportunité. Il est plus rare qu'un groupe essaie de fabriquer une opportunité par le biais de l'extorsion.

Utilisant une méthodologie fondée sur le risque pour mesurer le crime organisé en Belgique, Vander Beken (2004) a relevé une série de vulnérabilités qui expliquent pourquoi le crime organisé apparaît dans un contexte donné. Il cite des facteurs tels que le seuil peu élevé de pénétration d'un secteur (p. ex. une main-d'œuvre peu spécialisée, un financement facilement accessible), la présence de nombreuses petites entreprises et d'une forte concurrence, une continuité limitée (loyauté du personnel, secteurs où le roulement des entreprises est élevé, transactions souvent en espèces), procédures règlementaires limitées ou contradictoires.

Comme les autres travaux de recherche portant sur les liens entres les milieux licites et interlopes, l'étude de Vander Beken est importante, car elle met en relief la prospérité du crime organisé dans les secteurs où la main-d'œuvre est peu spécialisée et où il existe une forte concurrence et un protocole officiel ambigu. Le plus important est le fait que de tels paramètres sont surtout propices à un cadre criminel parce que le participant est habituellement peu spécialisé, que la concurrence est généralement agressive et que les règlements couramment conçus de façon ponctuelle.

Albanese (1987) a élaboré un cadre permettant de comprendre l'étendue de la vulnérabilité d'un secteur à l'infiltration du crime organisé. Une évaluation des caractéristiques du secteur, citées ci-dessous, révélera si une industrie présente un risque élevé ou faible d'infiltration : présence de petites entreprises, financièrement faibles; élasticité de la demande à l'égard du produit en question; portée de la réglementation/facilité d'entrée sur le marché; nombre de concurrents; professionnalisme des entrepreneurs; antécédents de participation du crime organisé dans le marché en question.

Une nouvelle tendance, s'appuyant sur ces facteurs, il vise maintenant des méthodes de prévention, plutôt que de répression, pour contenir le crime organisé. Cette démarche s'inscrit généralement dans le cadre administratif institutionnel qui s'attarde plus sur les vulnérabilités d'une région géographique ou d'un secteur industriel que sur la formation ou la pénétration de groupes criminels dans ces secteurs.

Van de Bunt et van der Schoot (2003) font partie des chefs de file de cette tendance. Ils ont appliqué une démarche préventive situationnelle au problème du crime organisé. Ils ont utilisé des dossiers de rapports nationaux de quatre pays – Finlande, Hongrie, Italie et Pays-Bas – pour comprendre les points de contact entre les environnements licites et illicites et pour déterminer les possibilités d'action préventive. Leur démarche préventive n'était pas axée sur les auteurs mais sur les circonstances qui facilitent le crime organisé. Les points de contact définis dans les rapports nationaux peuvent être répartis en trois catégories : la demande provenant de l'environnement licite à l'égard des produits ou services illicites, l'abus des facilitateurs dans l'environnement licite et la disponibilité « d'outils » dans l'environnement licite.

On pourrait donc établir trois catégories de mesures préventives. D'abord, on doit réduire la demande de l'environnement licite vis-à-vis des produits et services illicites, ce qui peut se faire par des mesures socioéconomiques. Par exemple, l'amélioration des conditions sociales constitue la meilleure façon d'empêcher la participation au passage de clandestins et au trafic de stupéfiants. On peut également influencer la demande par le

truchement de dispositions législatives en matière d'aide sociale qui permettent d'éviter l'implantation de personnes en situation irrégulière et la demande de main-d'œuvre irrégulière, ce qui influence à son tour la demande en matière de trafic de personnes. Deuxièmement, les personnes qui facilitent le crime organisé par leurs connaissances et leurs compétences représentent un autre point de contact entre les milieux licites et interlopes. Ces facilitateurs sont parfois des fonctionnaires ou des professionnels, des compagnies de transport, des locateurs ou des propriétaires d'hôtels. Les codes de conduite et la sélection du personnel constituent des éléments importants de prévention de l'abus de leur expertise. De plus, les dispositions législatives qui excluent les criminels des fonctions publiques peuvent empêcher la participation criminelle au sein de l'administration publique. Troisièmement, Van de Bunt et van der Schoot traitent de la façon dont les groupes criminels tirent parti d'autres opportunités dans le milieu légitime. Celles-ci comprennent l'infrastructure de l'environnement licite, comme les services de transport et les services financiers. Par exemple, les autorités peuvent interdire l'établissement de sociétés en présence d'indications d'antécédents criminels ou d'affiliations criminelles. Dans les activités telles que le blanchiment d'argent et le transport d'articles illicites, les groupes criminels s'appuient sur les gouvernements locaux pour l'obtention de permis et de la coopération des entreprises locales. Finalement, on ne peut réussir à prévenir le crime organisé que si les entreprises et les gouvernements possèdent un niveau élevé d'intégrité, ce qui est plus facile à dire qu'à faire.

En somme, il semble que le crime organisé prenne plus d'essor dans un environnement où l'industrie est caractérisée par un seuil peu élevé de pénétration, un grand nombre d'exploitants et des dispositions législatives mal établies donnant naissance à une grande ambiguité en ce qui concerne les pratiques acceptables. Un grand nombre de participants dans ce secteur rendent la réglementation et l'exécution plus difficiles. L'adoption d'un cadre administratif, plutôt que répressif, pourrait être la meilleure façon de s'assurer que les groupes criminels ne pénètrent pas les secteurs vulnérables, car il permettrait de réduire ces vulnérabilités par une meilleure règlementation ainsi que d'autres mesures.

6.10. Cible prioritaire

Bien sûr, l'envers des liens avec les milieux licites et les opportunités de corruption est une plus grande sensibilisation à l'application de la loi. Une connaissance de base du crime organisé met en évidence les facteurs de l'offre et de la demande qui sont à la base de tout système de marché clandestin. Un élément cependant est souvent oublié lorsqu'on s'attaque au problème. Le crime organisé n'est pas simplement un produit de la dynamique de l'offre et de la demande. Il est en fait un prolongement d'un ensemble de trois principes qui veulent que pour que le marché clandestin, le groupe criminel ou l'entrepreneur criminel prospèrent sur une période prolongée, il est important que l'offre et la demande soient accompagnées d'un certain niveau d'impunité. Peu importe que la situation soir due à des opportunités de corruption ou à la pure négligence de la part des organismes d'application de la loi, le niveau d'impunité avec lequel peuvent composer les participants du crime organisé est probablement le plus important facteur pouvant expliquer pourquoi certains groupes ou cadres criminels sont plus organisés que d'autres. En général, plus l'impunité est grande, plus la structure du crime organisé est centralisée et formelle. Dans cette optique, le stéréotype de l'organisation criminelle fortement structurée et des marchés clandestins monopolisés ou cartellisés n'est possible que dans les cadres où on leur permet d'évoluer en tant que tels. Ceci n'est possible qu'en l'absence de contrôles systématiques des organismes d'application de la loi.

Albini (1971) a fait remarquer que la décentralisation d'une organisation criminelle peut être avantageuse tant pour des raisons de commerce que de sécurité. Le modèle bureaucratique centralisé est une cible facile car il suffit de décapiter le groupe, c'est-à-dire d'éliminer l'échelon supérieur. Si un groupe possède une structure plus amorphe, le retrait du dirigeant n'aura pas beaucoup d'effet. L'organisation patrimoniale traditionnelle composée de familles, de patrons et de clients, est désavantagée lorsqu'un groupe est agressivement ciblé par les organismes d'application de la loi.

Dans le prolongement direct de la perspective de Reuter (1983) sur les conséquences de l'illégalité des produits, Lyman et Potter (2007) déclarent que les petites entreprises

criminelles dispersées facilitent la communication en limitant leur territoire géographique. Ce type d'entreprises réduit aussi l'exposition aux organisations d'application de la loi, car elles possèdent moins d'employés pouvant témoigner contre le groupe. Les groupes durables doivent se montrer flexibles en raison de l'incertitude du marché et de la nature changeante du cadre d'application de la loi. L'opinion publique aussi peut changer face au crime organisé. Plus le degré d'incertitude augmente, plus le danger est grand pour l'élaboration structurelle de l'entreprise. En présence d'incertitude, l'autorité de prises de décisions doit être informelle et décentralisée au maximum.

7. Conclusion

En tout, nous avons fait ressortir 23 facteurs de notre examen des études effectuées sur le crime organisé, les réseaux criminels et les marchés clandestins. Le tableau 1 énumère et classe ces facteurs selon le type de mesure. Dans l'ensemble, sept variables au niveau environnemental et contextuel ont été définies. Ces paramètres comprennent les indicateurs simples de marché comme le niveau de l'offre et de la demande, les mesures d'impunité, les indicateurs du cadre criminel en lui-même (niveau de stratification financière ou niveau de violence), et les indicateurs des industries légitimes (faible seuil de pénétration et conditions règlementaires). Il existe un chevauchement entre les paramètres au niveau des groupes et au niveau des individus. Sept facteurs ont été classés exclusivement comme facteurs de niveau individuel. Neuf facteurs ont été classés soit au niveau du groupe, soit au niveau de l'individu. Ce classement n'est pas lié aux énoncés explicites des travaux de recherche effectués par le passé mais plutôt avec le fait que les facteurs du niveau de groupe dépendent en grande partie des caractéristiques des membres du groupe. Il a donc été difficile de classer ces paramètres seulement au niveau de groupe.

Tableau 1 : Facteurs affectant le crime organisé

Environnementaux	Groupe	Individu
(-) Demande d'articles illicites (-) Offre d'articles illicites (+) Impunité (+) Degré de stratification financière (+) Violence croissante (+) Faible seuil de pénétration de l'industrie (+) Réglementation laxiste		(-) Troubles de la personnalité (-) Propension à la violence (+) Dépersonnalisation des victimes (-) Compétence technique (-) Compétences linguistiques (-) Mentorat intergénérationnel (+) Gains financiers (+) Adhésion officielle à l'organisation (-) Confiance (+) Réputation de violence

au sein d'une industrie	(+) Capacités de protection personelle (+) Déplacement géographique (-) Liens multiculturels (-) Accès à des réseaux informels d'échange (-) Accès à des facilitateurs dans des milieux licites (+) Accords collusoires avec le secteur légitime

(+) Le facteur tend à centraliser le crime organisé; (-) Le facteur tend à décentraliser le crime organisé

L'incidence prévue de chacun de ces facteurs sur le niveau de centralisation dans un cadre de crime organisé est indiquée dans le tableau 1. Les signes (+) révèlent qu'une montée du facteur en question entraînera une centralisation accrue du crime organisé (et vice versa : une baisse de ce facteur entraînera une décentralisation). Les signes (-) signalent une relation inverse en vertu de laquelle une baisse du facteur entraîne centralisation (et vice versa : une montée de ce facteur entraîne la décentralisation).

Pour ce qui est des facteurs de niveau environnemental, tous, mis à part les indicateurs de marché, ont une incidence sur le degré de centralisation du crime organisé. Une plus grande impunité donne aux groupes criminels plus de temps pour s'organiser à des niveaux plus sophistiqués. Une plus grande stratification financière est aussi une indication que le cadre dans lequel évolue le crime organisé profite de plus en plus à un groupe restreint. Une violence croissante est un signe que le cadre est de plus en plus polarisé autour d'un plus petit nombre de groupes qui, par conséquent, finissent par prédominer. Des seuils d'entrée faibles et une réglementation laxiste constituent des occasions criminogènes qui rendent une industrie légitime plus vulnérable à l'apparition de groupes organisés. Certains pourraient avancer que même les indicateurs de marché clandestin peuvent entraîner l'apparition de groupes plus dominants mais l'effet principal d'une offre et d'une demande accrues est un marché plus concurrentiel et des opportunités accrues pour tous les individus et groupes en cause.

Pour ce qui est des variables qui chevauchent les catégories du niveau individuel et collectif, chacune peut être abordée comme une variable en contrant une autre dans son incidence sur la structure du crime organisé. Une adhésion plus formelle à l'organisation est une indication d'une plus grande centralisation du cadre, mais dans les contextes où les organisations officielles ne prédominent pas, la confiance est la principale force de cohésion et une décentralisation devrait suivre. Dans le même ordre d'idées, alors que la réputation de violence, les capacités de protection personnelle et le déplacement géographique constituent des indicateurs de la capacité d'un individu ou d'un groupe à opérer de façon efficace dans un contexte centralisé, les liens multiculturels, les compétences linguistiques et l'accès à des réseaux informels d'échange au sein d'une collectivité enrichissent le répertoire de l'individu et rendent, par conséquent, l'expertise individuelle plus importante. Enfin, l'accès à des facilitateurs dans les milieux licites constitue un atout pour tout participant dans un cadre concurrentiel, mais en contrepartie, les nouveaux accords collusoires entre les milieux licites et interlopes sont un signe que les relations symbiotiques typiques sont devenues plus organisées.

Pour ce qui est des facteurs exclusivement individuels, on peut envisager chacun d'entre eux soit comme un indicateur de l'organisation personnelle d'un individu, soit comme un indicateur de la façon dont un groupe d'individus aux caractéristiques semblables pourrait influencer un environnement plus étendu. Les individus présentant des troubles de la personnalité ou une tendance à la violence sont plus susceptibles de gérer leurs entreprises de manière désorganisée – un grand nombre d'individus présentant ces caractéristiques donnerait donc lieu à contexte très désorganisé. Par ailleurs, les individus qui ont appris à dépersonnaliser les victimes sont plus susceptibles de se démarquer au sein du crime organisé et sont donc recherchés par des individus ou groupes plus ambitieux.

Pour ce qui est des autres facteurs de niveau individuel, l'incidence prévue sur la structure du crime organisé reste provisoire et nécessite une étude empirique plus approfondie. Les compétences techniques, les compétences linguistiques et le mentorat intergénérationnel sont les signes d'un individu compétent qui est certainement efficace

dans ses initiatives personnelles ou celles d'un plus grand groupe. Dans ce cas, nous avons opté pour une relation inversement proportionnelle, car ces caractéristiques rendent un individu plus compétitif mais de telles ressources présentent de toute évidence un intérêt tant dans un contexte centralisé que décentralisé. Dans le même ordre d'idées, les individus qui profitent plus de leurs initiatives criminelles sont plus susceptibles de représenter une force de centralisation au sein d'un contexte donné mais, comme pour les facteurs précédents, ce type de caractéristique rend l'individu compétitif quel que soit l'environnement.

Il faut aussi considérer ces trois ensembles de facteurs au niveau multidimensionnel pour évaluer les divers effets conditionnels pouvant intervenir dans l'incidence que chaque facteur peut avoir sur la structure du crime organisé. Au niveau théorique, il reste difficile d'imaginer toutes les interactions possibles entre chacun des 23 facteurs, mais on peut concevoir des effets conditionnels généraux avant même une étude empirique. Les facteurs environnementaux constituent clairement les aspects conditionnels les plus importants du cadre du crime organisé. Comme le laissent entendre les paragraphes précédents sur les diverses relations à deux variables, plusieurs variables dépendent des facteurs propres au marché et du ciblage (ou impunité) des organismes d'application de la loi. Une offre et une demande accrues rendent le marché plus accessible à un nombre supérieur de participants, ce qui confère plus d'importance aux relations fondées sur la confiance et rend la présence d'organisations plus sophistiquées moins nécessaire. Ces mêmes facteurs de niveau individuel ou collectif sont également affectés de façon semblable si les contrôles d'application de la loi restent systématiques et efficaces (ou si l'impunité diminue).

Les opportunités qu'offrent une demande et une offre élevées, ainsi qu'une faible impunité, fournissent donc les bases d'un cadre décentralisé et les groupes et individus réagissent alors en conséquence, c'est-à-dire, en investissant de plus en plus dans les relations fondées sur la confiance et dans les ressources qui accroîtront leur autonomie personnelle (liens multiculturels, accès à des réseaux informels d'échange, accès à des facilitateurs dans les milieux licites, compétences linguistiques et techniques, mentorat

criminel). Dans les contextes où la demande est faible et l'offre est risquée, l'autonomie individuelle est souvent remplacée par le besoin d'établissement d'organisations plus centralisées qui gouvernent le comportement des membres incapables de survivre par eux-mêmes. Des normes si faibles sont peu probables, surtout dans les marchés clandestins actuels. L'impunité, cependant, est une condition clé à prendre en considération en ce sens que, même dans un cadre offrant beaucoup d'occasions, la formation d'organisations criminelles imposantes est probable si les mesures d'application de la loi ne sont ni soutenus ni efficaces.

Les autres facteurs environnementaux façonnent aussi la manière dont les facteurs de niveau individuel et collectif influent sur la structure du crime organisé. Dans les périodes de violence accrue, les profits financiers des individus sont susceptibles de changer radicalement et l'adhésion officielle à l'organisation, la réputation de violence et les capacités de protection personelle sont susceptibles d'avoir moins de valeur pour la participation au marché clandestin. Une violence accrue pourrait aussi créer un effet de sélection qui accroît l'utilité des individus présentant une tendance à la violence, des troubles de la personnalité et une capacité de dépersonnalisation des victimes. Comme on a pu l'observer dans les derniers stades des affrontements entre gangs de motards au Québec dans les années 90, de tels individus seront probablement félicités de leur disposition à prendre des risques et récompensés par un statut au sein de l'organisation auquel ils n'auraient jamais eu accès si le climat général n'avait pas été exceptionnellement violent. Dans les marchés criminels qui ne sont pas marqués par une grande violence, ce type de caractéristiques personnelles n'est pas une exigence aussi impérative et sera très probablement remplacé par des compétences qui améliorent les capacités de l'individu en tant que fournisseur (compétences techniques, compétences linguistiques, liens multiculturels, réseaux informels d'échange, accès à des facilitateurs des milieux licites).

Enfin, les facteurs contextuels affectant l'apparition de groupes criminels organisés au sein d'un cadre licite influent aussi sur l'incidence des facteurs de niveau inférieur sur la structure du crime organisé. La probabilité d'ententes collusoires dépend d'une

application laxiste de la loi et de la composition de la main-d'œuvre au sein de cette industrie. Tout secteur légitime peut posséder des travailleurs et des professionnels qui facilitent les actions des participants du crime organisé. Toutefois, ce n'est que dans des circonstances bien particulières qu'une telle facilitation devient structurée au point où l'on considère qu'un groupe organisé s'empare d'un secteur légitime. Par conséquent, les professionnels et les experts en gestion financière légitimes constituent des facilitateurs toujours présents mais autonomes dans les initiatives de crime organisé, mais c'est surtout dans les domaines de la construction, dans les environnements portuaires et dans les autres industries non professionnelles que les transgresseurs peuvent devenir une force organisatrice.

8. Recommandations

Les responsables de l'application de la loi et des politiques ne peuvent pas réagir de façon stratégique à la plupart des facteurs individuels ou collectifs, mais ils sont en position de manipuler l'arrière-plan contextuel qui conditionne ces facteurs de niveau inférieur. En effet, les responsables de ces domaines pratiques peuvent orienter l'environnement du crime organisé vers la centralisation ou la décentralisation. La méthode Sleipner met l'accent sur qui doit êtresurveillé, mais ce cadre laisse supposer que les formes les plus évidentes de manipulation à la disposition des organismes d'application de la loi sont les décisions de base, c'est-à-dire : quand surveiller et à quel point. Ce type de décision n'est de toute évidence pas nouveau pour les responsables de l'application de la loi. Ce que l'on doit retenir ici est le résultat de cette décision – son incidence sur le crime organisé. Les responsables de l'application de la loi doivent savoir comment leurs actions façonneront la structure du crime organisé. En effet, ils se trouvent en position de prévoir ce type de résultat.

Suivant les prémisses que les pratiques d'interdiction continueront d'être mises en application par les responsables de l'application de la loi et des politiques et que les espaces vides au sein de la société, qui donnent naissance aux groupes criminels organisés, ne seront jamais complètement éliminés, les recommandations ci-après mettent en relief les avantages et les inconvénients des cadres centralisés et décentralisés du crime organisé. Les recommandations « Comment » expliquent comment on peut manipuler ou surveiller certains facteurs propres au crime organisé dans le but d'orienter un contexte de crime organisé vers l'un ou l'autre de ces scénarios. Les responsables de l'application de la loi et des politiques seront alors confrontés au défi de confiner un contexte qu'ils auront partiellement façonné.

Le scénario du crime organisé centralisé

<u>Avantages du confinement d'un cadre centralisé de crime organisé</u>

- Cible précise et identifiable se présentant sous la forme d'une organisation criminelle centrale et dominante
- Difficulté pour tout concurrent de remplacer une organisation criminelle centrale une fois qu'elle a été ciblée et efficacement démantelée
- Hausse probable des prix des articles illicites due à un cadre quasi-monopolistique

Inconvénients du confinement d'un contexte centralisé de crime organisé

- La cible centrale pourrait devenir trop imposante pour les autorités.
- Une montée de la violence est à prévoir si le groupe dominant est contesté par ses concurrents.
- Le groupe central pourrait s'installer dans des secteurs légitimes vulnérables.

Comment orienter un milieu/assurer la surveillance d'un milieu vers une centralisation accrue?

- Suivre les baisses de l'offre ou de la demande des articles illicites.
- Réduire le ciblage établi des organismes d'application de la loi, surtout sur le groupe qui doit devenir dominant.
- Suivre les inégalités croissantes de profits entre participants d'un même marché clandestin.
- Surveiller les montées de violence.
- Suivre la présence croissante d'un groupe dominant et les ententes collusoires au sein des industries légitimes vulnérables.
- Surveiller toute baisse de la tendance des participants à prendre part aux opérations délictuelles simples fondées sur la confiance.
- Suivre toute hausse potentielle de l'adhésion officielle au sein du groupe criminel dominant et de ses principaux concurrents.
- Suivre toute hausse de la montée/du besoin en participants réputés violents et de la capacité de fournir une protection privée.
- Surveiller toute diminution de l'importance des liens multiculturels et des réseaux informels d'échange au niveau communautaire.

- Suivre le déplacement géographique et toute expansion éventuelle du groupe dominant.

Le scénario du crime organisé décentralisé

Avantages du confinement d'un contexte décentralisé de crime organisé

- Aucun groupe (ou organisation) criminel dominant
- Le ciblage aléatoire est efficace.
- Les groupes criminels sont facilement démantelés.
- Des épisodes sporadiques de violence sont normaux, mais une montée de violence n'est pas à prévoir.
- Apparition minime de groupes criminels dans les secteurs licites.

Inconvénients du confinement d'un contexte décentralisé de crime organisé

- Aucune cible précise et identifiable
- Les participants/groupes retirés sont facilement remplacés.
- Participation accrue d'une grande variété de participants au réseau dans toute la collectivité
- Les prix des articles illicites restent concurrentiels et bas.

Comment orienter un milieu/assurer une surveillance d'un milieu vers une décentralisation accrue?

- Suivre les augmentations de l'offre et de la demande pour l'article illicite.
- S'assurer que le ciblage établi par les organismes d'application de la loi est soutenu et systématique sur tous les participants et groupes au sein du marché clandestin.
- Suivre les inégalités décroissantes de profits entre participants d'un même marché clandestin.
- S'assurer que la violence des collaborations délictuelles reste normale, sporadique et individualiste.
- Surveiller toute hausse de la tendance des participants à prendre part aux opérations délictuelles simples fondées sur la confiance.

- Surveiller la présence croissante de petits groupes, formés à court terme en vue d'opérations criminelles particulières.
- Surveiller toute augmentation de l'importance des liens multiculturels et des réseaux informels d'échange au niveau communautaire.

Annexe : Répertoire des facteurs

Niveau : Environnemental

Nom de la variable : Demande d'un article illicite

Niveau de mesure : Divers

Code : Varie selon le produit ou le service

Explication/Justification : On a observé que le crime organisé se forme et opère comme une entreprise légitime, répondant aux besoins et aux exigences des fournisseurs, des clients, de la réglementation et de la concurrence. Les inquiétudes économiques sont les principaux déterminants de la formation et du succès des groupes criminels. Étant donné que la demande est généralement élevée, les marchés clandestins sont habituellement compétitifs ou désorganisés plutôt que structurés et monopolistiques.

Sources possibles de données : Enquêtes sur la demande du marché (p. ex. consommation de drogue, jeu clandestin, etc.) et sur l'offre de produits et services illicites (p. ex. prix et disponibilité des stupéfiants)

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Environnemental

Nom de la variable : Offre d'un article illicite

Niveau de mesure : Divers

Code : Varie selon le produit ou le service

Explication/Justification : La proximité d'axes nationaux et internationaux clés d'approvisionnement et les frontières poreuses accroissent la facilité avec laquelle les individus ou les groupes peuvent répondre à la demande d'une population donnée.

Sources possibles de données : Rapports d'application de la loi sur le volume des échanges mondiaux de stupéfiants et des échanges d'autres produits et services illicites; rapports sur le volume des échanges de produits et services légitimes; données concernant les saisies

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Environnemental

Nom de la variable : Impunité

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Élevée, modérée, faible

Explication/Justification : Plus le groupe ou l'individu est ciblé par les organismes d'application de la loi, moins le groupe/individu sera centralisé. Inversement, un contexte d'application laxiste de la loi ou d'impunité entraînera un cadre plus centralisé pour le crime organisé.

Sources possibles de données : Taux d'arrestations, descentes policières, surveillance du ciblage de l'application de la loi.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Environnemental

Nom de la variable : Degré de stratification financière

Niveau de mesure : Ordinal/continu

Code : Élevé, modéré ou faible, ou une estimation de la distribution des profits

Explication/Justification: Les populations criminelles sont fortement stratifiées (20 % des participants rapportent environ 80 % des profits).

Sources possibles de données : Dossiers de police, rapports sur les produits de la criminalité, entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé ou celles incarcérées, estimations des profits du marché clandestin.

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Environnemental

Nom de la variable : Montée de la violence

Niveau de mesure : Continu

Code : Nombre d'actes violents

Explication/Justification : Une montée de la violence est une indication que le cadre du crime organisé se polarise autour de groupes dominants.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière, données de la DUC, récits journalistiques.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Environnemental

Nom de la variable : Seuil peu élevé de pénétration de l'industrie

Niveau de mesure : Ordinal**,** intervalle

Code : Position de l'occupation sur une échelle de prestige professionnel; nombre d'entreprises concurrentes

Explication/Justification : Un certain nombre d'études ont révélé que le crime organisé se développe dans les secteurs où la main-d'œuvre est peu spécialisée, où il existe une forte concurrence et un protocole officiel très ambigu. Le plus important est le fait que de tels paramètres sont propices à un contexte criminel parce que le participant est habituellement peu spécialisé, que la concurrence est généralement agressive et que les règlements couramment conçus de façon ponctuelle.

Sources possibles de données : Échelles standard internationales de prestige professionnel; pages jaunes ou répertoires des chambres de commerce

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Environnemental

Nom de la variable : Réglementation laxiste d'une industrie

Niveau de mesure : Nominal

Code : Présence ou absence d'attribution de permis ou d'accréditation; présence ou absence de codes de conduite.

Explication/Justification : L'absence de règles claires de l'industrie permet l'entrée d'entrepreneurs peu scrupuleux et d'employés non accrédités. L'absence de réglementation augmente la probabilité de voir des personnes ayant des antécédents criminels entrer dans le domaine.

Sources possibles de données : Sources gouvernementales et du secteur sur l'attribution des permis, l'agrément et les autres exigences imposées aux personnes opérant dans ce secteur, ainsi que les mécanismes d'application des règlements au sein de l'industrie.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Adhésion officielle à l'organisation

Niveau de mesure : Nominal

Code : Présence ou absence d'adhésion officielle au groupe

Explication/justification : L'adhésion officielle au sein de groupes criminels traditionnels impose une nouvelle identité en tant qu'« homme d'honneur »; le nouveau membre doit ainsi accepter de subordonner toutes ses allégeances antérieures à son allégeance envers la famille mafieuse. Les groupes mafieux sont des fraternités où l'on s'attend à une aide mutuelle sans limites. L'étendue de l'organisation officielle peut aider à comprendre l'ampleur de la cohésion au sein du groupe et de sa hiérarchisation, et donc sa vulnérabilité aux stratégies de décapitation.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière, documents biographiques et entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé ou celles incarcérées, témoins protégés.

Capacité d'explication : Faible

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Confiance

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Niveau de confiance élevé, modéré ou faible

Explication/Justification : La confiance est essentielle aux relations qui ne sont pas régies par un système réglementaire légal officiel. La confiance permet d'expliquer pourquoi les individus ou les groupes coopèrent dans une opération criminelle donnée. Les relations sociales représentées par un taux élevé de groupes fermés et fondés sur la confiance sont l'indication d'un cadre de crime organisé clairement organisé et compartimenté. Si, à l'autre extrême, la confiance est rare et habituellement mise de côté pour des raisons d'efficacité et d'efficience dans l'exécution d'une opération criminelle, les groupes tendent alors à être plus instables et éphémères, avec des chevauchements survenant de façon continue pour des raisons opportunistes.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière, documents biographiques et entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé, des personnalités incarcérées ou des témoins protégés.

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Réputation de violence

Niveau de mesure : Nominal

Code : Présence ou absence de réputation de violence

Explication/justification : Une réputation de violence excessive peut gêner la croissance de l'organisation, car elle pourrait attirer l'attention des organismes d'application de la loi et repousser les partenaires d'affaires potentiels.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière, sources journalistiques, entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé ou celles incarcérées.

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Capacités de protection personnelle

Niveau de mesure : Nominal

Code : Présence ou absence de services de protection personelle

Explication/Justification : La violence réglementaire est une ressource clé dans les cadres de crime organisé. Plus le groupe ou l'individu est capable de fournir à ses cotransgresseurs ce genre de service, plus il deviendra dominant. Plus la demande de ce genre de service au sein d'un milieu est élevée, plus le contexte sera centralisé autour de ceux capables d'offrir ce genre de service.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière, informateurs.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Liens multiculturels

Niveau de mesure : Continu

Code : Nombre de groupes ethniques superposés autour d'un individu ou d'un groupe

Explication/Justification : Comme dans le cas des compétences linguistiques, plus un individu ou un groupe est capable d'opérer avec des individus ou des groupes issus de différentes ethnies, moins il dépendra d'une organisation unique. Ce cosmopolitisme enrichit l'expertise et la flexibilité d'un 'acteur.

Sources possibles de données : Données de surveillance et d'écoute; informateurs

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Accès à un réseau informel d'échange dans la collectivité (ancrage dans la communauté)

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Accès libre, modéré, faible

Explication/Justification : L'accès aux membres de la communauté qui facilitent les actions des participants du crime organisé accroît le niveau de flexibilité et assure la confiance dans les opérations criminelles.

Sources possibles de données : Données de surveillance et d'écoute

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Déplacement géographique

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Mobilité élevée, modérée, faible

Explication/Justification : Les individus ou les groupes qui sont mobiles sur le plan géographique sont plus susceptibles d'être spécialisés dans un seul marché clandestin. Inversement, les individus ou les groupes qui sont moins mobiles sont plus susceptibles de participer à divers marchés clandestins au niveau local.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière; données de surveillance/d'écoute

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Centralisation/Spécialisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Accès aux facilitateurs des milieux licites

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Élevé, modéré, faible

Explication/Justification : Ce facteur se rapporte aux circonstances sociales ou professionnelles auxquelles un individu ou un groupe a accès pour soutenir ou faciliter la perpétration d'un délit. L'accès à une large gamme de circonstances dans les contextes licites ou illicites accroît la taille des réseaux et les rend plus flexibles, moins isolés et plus résilients.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière; données de surveillance/d'écoute, informateurs.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu ou groupe

Nom de la variable : Ententes collusoires dans des secteurs légitimes

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Élevé, moyen, faible

Explication/Justification : Dans certains cas, les secteurs légitimes ne facilitent pas simplement les actions des participants du crime organisé, mais y participent par le truchement d'ententes collusoires avec ces derniers. Contrairement aux relations de facilitation de base, l'entente collusoire est une indication probable qu'un système plus centralisé s'est formé.

Sources possibles de données : Dossiers de surveillance policière; données de surveillance/d'écoute, informateurs, surveillance du secteur public/privé.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Individu

Nom de la variable : Troubles de la personnalité (p. ex. personnalité antisociale ou narcissique; disposition à prendre des risques)

Niveau de mesure : Nominal

Code : Présence ou absence de troubles majeurs de la personnalité parmi les participants

Explication/Justification : Les individus présentant un trouble psychopathique ou autre pourraient être plus susceptibles d'ordonner ou de commettre des meurtres comme façon utilitaire d'atteindre leurs objectifs et d'imposer le respect. Les facteurs de personnalité (autonomie, insécurité, narcissisme) peuvent aussi influencer les types de réseaux dans lesquels opèrent les individus et les risques qu'ils prennent.

Sources possibles de données : Dossiers de police, biographies, comptes rendus journalistiques, entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé ou celles incarcérées, tests de personnalité passés par d'anciennes personnalités du crime organisé ou des personnalités incarcérées.

Capacité d'explication : Faible à modérée

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu

Nom de la variable : Dépersonnalisation de la victime

Niveau de mesure : Nominal

Code : Présence ou absence d'individus capables de dépersonnaliser entièrement les cibles ou victimes potentielles

Explication/Justification : L'une des principales caractéristiques du tueur à gages est sa capacité de nier l'existence de la victime en ne prêtant aucune attention à ses traits personnels. La victime est perçue comme une simple cible. Le fait de tuer est peut-être aussi perçu comme un acte de loyauté envers l'organisation et justifié par un ordre reçu d'un supérieur. Même si un tel meurtre exige une certaine froideur, d'autres conditions pourraient entrer en ligne de compte dans le processus qui pousse à un tel acte. Le contexte de l'exécution d'un meurtre transactionnel est à la portée de plusieurs, mais peu acceptent réellement l'offre et passent à l'acte. Nous alléguons que certains traits de personnalité pourraient favoriser les processus d'apprentissage qui mènent une personne à devenir capable de tuer pour quelqu'un d'autre. La présence d'individus prêts à exécuter l'ordre de tuer peut influer sur l'ampleur des actes de violence commis par un groupe et permettre d'établir la force de ce groupe.

Sources possibles de données : Dossiers de police, biographies, comptes rendus journalistiques, entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé ou celles incarcérées.

Capacité d'explication : Données probantes limitées

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Individu

Nom de la variable : Profits financiers/richesses

Niveau de mesure : Ordinal/continu

Code : Revenu élevé, modéré, faible ou estimation simple des revenus du transgresseur

Explication/Justification : En plus de permettre l'obtention d'articles ou de services illicites, les ressources financières sont aussi nécessaires à la rémunération d'autres participants pour des tâches précises ou à la création de distance avec les actions ciblées.

Sources possibles de données : Dossiers de police, rapports sur les produits de la criminalité, entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé ou celles incarcérées.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Centralisation

Niveau : Individu

Nom de la variable : Propension à la violence

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Ampleur de la tendance à la violence, sur une échelle de 1 (peu de membres, si ce n'est aucun, présentent une telle tendance) à 5 (une grande partie des dirigeants font preuve d'une tendance à la violence)

Explication/justification : Des faits issus de biographies révèlent que certaines personnalités du crime organisé sont prédisposés à la violence. De plus, certains individus se livrent à des crimes prédateurs (p. ex. l'extorsion) au lieu de répondre simplement à la demande du marché clandestin. Plus ces tendances anormales à la violence sont présentes, plus l'individu ou le groupe/environnement dont il fait partie est désorganisé et souvent évité par d'autres.

Sources possibles de données : Système de gestion des délinquants, documents biographiques, entrevues avec d'anciennes personnalités du crime organisé ou des personnalités incarcérées, tests de personnalité passés par d'anciennes personnalités du crime organisé ou des personnalités incarcérées.

Capacité d'explication : Faible à modérée

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu

Nom de la variable : Connaissances et compétences techniques

Niveau de mesure : Ordinal

Code : Niveau de compétence élevé, modéré et faible

Explication/Justification : Les compétences et les connaissances techniques constituent des considérations importantes pour déterminer si le groupe peut répondre à la demande du marché clandestin. Les aptitudes possédées par les individus exercent une influence sur les relations et les activités du ou des groupes dont ils font partie. Les réseaux familiaux trop centralisés pourraient être inefficaces, car ils sont trop dépendants du jugement et des connaissances du premier échelon de dirigeants et n'utilisent pas pleinement les connaissances de leurs subalternes qui en savent plus sur les risques et les opportunités présents dans l'environnement local. Plus les groupes accordent d'importance à l'expertise de leurs membres, plus le cadre de crime organisé devient individualisé et, donc, décentralisé.

Sources possibles de données : Dossiers de renseignements de police, informateurs, surveillances/écoute.

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu

Nom de la variable : Compétences linguistiques

Niveau de mesure : Continu

Code : Nombre de langues maîtrisées par l'individu

Explication/Justification : La capacité d'un individu de parler plusieurs langues accroît sa compétence dans un milieu de crime organisé et lui permet d'opérer au sein de plusieurs groupes. Ce type de compétence accroît la flexibilité de l'individu.

Sources possibles de données : Dossiers de renseignements de police, dossiers d'écoute.

Capacité d'explication : Forte

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Niveau : Individu

Nom de la variable : Mentorat intergénérationnel

Niveau de mesure : Nominal

Code : Présence ou absence de mentor criminel

Explication/Justification : Les individus qui bénéficient d'un mentorat offert par des transgresseurs existants sont plus susceptibles de travailler au sein de réseaux à courtage. Ces individus sont plus susceptibles d'être autonomes dans leur participation au marché criminel.

Sources possibles de données : Dossiers de police, données de surveillance/écoute, entrevues avec des transgresseurs incarcérés, informateurs.

Capacité d'explication : Modérée

Effet prévu sur la structure : Décentralisation

Bibliographie

A

Abadinsky, H. (2003). *Organized Crime*, Seventh Edition, New York, Thomson.

Adler, P. (1985). *Wheeling and Dealing: An Ethnography of an Upper-Level Drug Dealing and Smuggling Community*, New York, Columbia University Press.

Akhtar S. et N. South (2000). « Hidden from heroin's history: heroin use and dealing within an English Asian community. A case study », M. Hough et M. Natarajan (éditeurs), « Illegal drug markets: from research to prevention policy », *Crime prevention studies*, vol. 11, p. 153-177.

Albanese, J. (2007). *Organized Crime in our Times*, Cincinnati, Anderson.

Albini, J. (1971). *The American Mafia: Genesis of a Legend*, New York, Irvington.

B

Boissevain, Jeremy (1974). *Friends of Friends: Networks, Manipulators, and Coalitions*. Oxford, Basil Blackwell.

Bovenkerk, Frank (2000). « Wanted: 'Mafia boss'-Essay on the personology of organized crime ». *Crime, Law and Social Change*, vol. 33, n° 3, p. 225-242.

Bruinsma, Gerben et Wim Bernasco (2004). « Criminal Groups and Transnational Illegal Markets », *Crime, Law, and Social Change*, vol. 41, p. 79-94.

C

Canter, David (2003). *Mapping Murder*, Londres, Virgin Books.

Carley, Kathleen M., Ju-Sung Lee et David Krackhardt (2001). « Destabilizing Networks », *Connections* vol. 24, p. 79-92.

Coles, Nigel (2001). « It's Not *What* You Know—It's *Who* You Know That Counts: Analysing Serious Crime Groups as Social Networks », *British Journal of Criminology*, vol. 41, p. 580-594.

Cressey, Donald R. (1969). *Theft of the Nation: The Structure and Operations of Organized Crime in America*, New York, Harper and Row.

Curtis, R. et Travis Wendel (2000). « Towards the development of a typology of illegal drug markets », M. Natarajan et M. Hough (éditeurs), « Illegal drug markets: from research to prevention policy », *Crime prevention studies*, vol. 11, p. 121-152.

D

Decker, Scott H. (1996). « Collective and Normative Features of Gang Violence », *Justice Quarterly*, vol. 13, p. 243-264.

Decker, S., H. Timothy, S. Bynum et Deborah L. Weisel (1998). « A Tale of Two Cities: Gangs as Organized Crime Groups », *Justice Quarterly*, vol. 15, p. 395-425.

Desroches, Frederick J. (2005). *The Crime That Pays: Drug Trafficking and Organized Crime in Canada*, Toronto, Canadian Scholars Press.

E

English, T. (1991). *The Westies: The Irish Mob*, New York, St. Martin's Press.

F

Fagan, Jeffrey (1990). « Social Processes of Delinquency and Drug Use Among Urban Gangs », *Gangs in America*, Sage, Newbury Park, C.R. Huff (éditeur), p. 183-219.

Felson, Marcus (2006). *Crime and Nature*, Thousand Oaks, Sage.

Finckenauer, James O. et Elin J. Waring (1998). *Russian Mafia in America: Immigration, Culture, and Crime*, Boston, Northeastern University Press.

G

Gabor, T. (2003). Évaluation de l'efficacité des stratégies de lutte contre le crime organisé : analyse documentaire, Ottawa, ministère de la Justice Canada.

Gambetta, Diego (1993). *The Sicilian Mafia: The Business of Private Protection*, Cambridge, Harvard University Press.

Gambetta, Diego et Peter Reuter (1995). « Conspiracy Among the Many: The Mafia in Legitimate Industries », G. Fiorentini et S. Peltzman (éditeurs), *The Economics of Organized Crime*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 116-136.

Goldstein, P. J. (1985). « The drugs/violence nexus : A tripartite conceptual framework », *Journal of Drug Issues*, vol. 39, n° 4, p. 493-506.

Goldstein, P. J. (1997). *Le lien entre drogue et violence aux États-Unis* (p. 128-133). Rapport mondial sur les drogues : Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.

Gottfredson, Michael R. and Travis Hirschi (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford, Stanford University Press.

Grossman, D. (1996). *On Killing : The Psychological Cost of Learning to Kill in War and Society*, New York, Little, Brown et al.

H

Haller, Mark H. (1990).« Illegal Enterprise: A Theoretical and Historical Interpretation », *Criminology* ,vol. 28, p. 207-235.

Hawley, Michael (2009). « Understanding Organized Crime Dynamics », document présenté lors de l'*Illicit Networks Workshop*, Centre for Transnational Crime Prevention, University of Wollongong.

I

Ianni, Francis J. (1974). *Black Mafia*, New York, Simon and Schuster.

Ianni, Francis J. (1973). *Des Affaires de famille, la Mafia à New York*, Paris, Plon.

Icduygu, A. et S. Toktas (2002), « How do smuggling and trafficking operate via irregular border crossing in the Middle East? Evidence from Fieldwork in Turkey », Dans *Migrations internationale*, vol. 40, n° 6, p. 25-52.

J

Jacobs, J. et E. Peters (2003). « Labor Racketeering: The Mafia and the Unions », *Crime and Justice: A Review of Research*, vol. 30, p. 229-281.

Jacques, Scott et Richard Wright (2008). « The Relevance of Peace to Studies of Drug Market Violence », *Criminology*, vol. 46, p. 221-253.

K

Kalish, Y. and G. Robins (2006). « Psychological predispositions and network structure: The relationship between individual predispositions, structural holes and network closure. », *Social Networks*, vol. 28, p. 56–84.

Kenney M., (2007). « The Architecture of Drug Trafficking: Network Forms of Organization in the Colombian Cocaine Trade », *Global Crime* 8, p. 233-259.

Kleemans E. et H. Van de Bunt (2008). « Organized crime, occupations and opportunity », dans *Global Crime*, vol. 9, n° 3, p. 185-197

Kleemans, Edward R. et Christianne J. dePoot (2008). "Criminal Careers in Organized Crime and Social Opportunity Structure," *European Journal of Criminology*, vol. 5, p. 69-98.

Kleemans, R. Edward et Henk G. Van de Bunt (2003). The Social Organisation of Human Trafficking, D. Siegel, H.G. van de Bunt et D. Zaitch (éditeurs), *Global Organized Crime: Trends and Developments* (p. 97-104), Dordrecht, Kluwer.

Klerks, Peter (2001). « The Network Paradigm Applied to Criminal Organizations », *Connections* vol. 24, p. 53-65.

Krebs, Valdis (2001).« Mapping Networks of Terrorist Cells », *Connections, vol.* 24, p. 43-52.

L

Lacoste, Julie and Pierre Tremblay (2003). « Crime and Innovation: A Script Analysis of Patterns in Check Forgery », M.J. Smith et D.B. Cornish (éditeurs), *Crime Prevention Studies* (p. 169-196), Monsey, Criminal Justice Press.

Leduc, Maïa (2006). « Patchwork: ascension et promotions dans le milieu criminal », Masters thesis, École de criminologie, Université de Montréal.

Levi, M., H. Nellen et F. Langhorst (2004). « Lawyers as crime facilitators in Europe: An introduction and overview », *Crime, Law, and Social Change*, vol. 42, p. 117-121.

Levi, K. (1981). « Becoming a Hit Man: Neutralization in a Very Deviant Career », *Urban Life*, vol. 10, p. 47-63.

Levitt, Steven D. et Sudhir A. Ventatesh (2000). « An Economic Analysis of a Drug-Selling Gang's Finances » *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, p. 755-789.

Loftin, Colin (1984). « Assaultive Violence as Contagious Process », *Bulletin of the New York Academy of Medicine*, vol. 62, p. 550-555.

Lupsha P., (1996). « Transnational Organized Crime Versus the Nation-State », *Transnational Organized Crime*, vol. 2, n° 1, p. 21-48.

Lyman, M.et G. Potter (2007). *Organized Crime* (4e édition). Upper Saddle River (New Jersey), Prentice Hall.

M

Maas, P. (1997). *Le repenti : l'incroyable témoignage de Sammy le Taureau, n° 2 de la mafia new-yorkaise*, Paris, Presses de la Cité.

Malm A.E., J.B. Kinney et N.R Pollard (2008), « Social Network and Distance Correlates of Criminal Associates Involved in Illicit Drug Production », *Security Journal*, vol. 21, p. 77-94

Marshall, A. (1961). *Men Against Fire: The Problem of Battle Command in Future War*. New York, William Morrow et al.

Mastrofski, S. et G. Potter (1986). « Evaluating law enforcement efforts to control organized crime: the Pennsylvania Crime Commission as a case study. », *Policy Studies Review*, vol. 6, p. 160-170.

McGloin, Jean Marie (2007). « The Organizational Structure of Street Gangs in Newark, New Jersey: A Network Analysis Methodology", *Journal of Gang Research, vol.* 15, p. 1-34.

McGloin, Jean Marie (2005). « Police and Intervention Considerations of a Network Analysis of Street Gangs », *Criminology and Public Policy*, vol. 4, p. 607-635.

McIllwain, Jeffrey S. (1999). « Organized Crime: A Social Network Approach » *Crime, Law and Social Change*, vol. 32, p. 301-24.

Morselli, Carlo (2009). *Inside Criminal Networks*, NewYork, Springer.

Morselli, Carlo (2005). *Contacts, Opportunities, and Criminal Enterprise*, Toronto, University of Toronto Press.

Morselli, Carlo (2003). « Career Opportunities and Network-Based Privileges in the Cosa Nostra », *Crime, Law, and Social Change, vol.* 39, p. 383-418.

Morselli, Carlo (2001). « Structuring Mr. Nice: Entrepreneurial Opportunities and Brokerage Positioning in the Cannabis Trade » *Crime, Law, and Social Change,* vol. 35, p. 203-244.

Morselli, Carlo et P. Tremblay (2010). « Interviewing and Validity Issues in Self-Report Research with Incarcerated Offenders: The Quebec Inmate Survey (2000-2001) », W. Bernasco (éditeur), *Offenders on Offending: Learning About Crime From Criminals*, New York, Willan, p. 68-83.

Morselli, Carlo et Julie Roy (2008). « Brokerage Qualifications in Ringing Operations », *Criminology,* vol. 46, p. 71-98.

Morselli, Carlo et Marie-Noële Royer (2008). « Criminal Mobility and Criminal Achievement », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 45, p. 4-21.

Morselli, Carlo,D. Tanguay et Ann-Marie Labalette (2008). Criminal Conflicts and Collective Violence: Biker-Related Account Settlements in Quebec, 1994-2001, *Organized Crime: Culture, Markets, and Policies*, D. Siegel et H. Nelen (éditeurs), New York, Springer, (p. 145-164).

Morselli, Carlo K. Petit (2007). «Law-Enforcement Disruption of a Drug Importation Network », *Global Crime, vol.* 8, p. 109-130.

Morselli, Carlo, Cynthia Giguère et Katia Petit (2007). « The Efficiency/Security Trade-off in Criminal Networks », *Social Networks* 29: p. 143-153.

Morselli C, C. Giguere (2006). « Legitimate strengths in criminal networks ». *Crime, Law, and Social Change*, vol. 4, p. 185–200.

Morselli, Carlo,P. Tremblay et B. McCarthy (2006). « Mentors and Criminal Achievement », *Criminology* , vol. 44, p. 17-44.

Morselli, Carlo et P. Tremblay (2004). « Criminal Achievement, Offender Networks, and the Benefits of Low Self Control », *Criminology, vol.* 42, p. 773-804.

Morselli, Carlo et L. Kazemian (2004). « Scrutinizing RICO », *Critical Criminology: An International Journal*, vol. 12, p. 351-369.

Morselli, Carlo et André Normandeau (2002). « L'association des malfaiteurs, version canadienne: débat autour d'une nouvelle loi pénale sur le crime organisé, dite loi anti-gang », *Revue pénitentiaire et de droit penal,* vol. 2, p. 427-437.

N

Natarajan, Mangai (2006). « Understanding the Structure of a Large Heroin Distribution Network: A Quantitative Analysis of Qualitative Data » *Journal of Quantitative Criminology,* vol. 22, p. 171-192.

Natarajan, Mangai (2000). « Understanding the Structure of a Drug Trafficking Organization: A Conversational Analysis », « Illegal drug markets: from research to prevention policy »,*Crime Prevention Studies,* M. Natarajan et M. Hough (éditeurs), Monsey: Criminal Justice Press., p. 273-298).

P

Paoli, L. (2003). *Mafia Brotherhoods: Organized Crime, Italian Style*. New York, Oxford University Press.

Paoli, L. (2002). « The paradoxes of organized crime. », *Crime, Law, and Social Change*, vol. 37, p. 51-97.

Papachristos, Andrew (2009). « Murder by Structure: Dominance Relations and the Social Structure of Gang Homicide », *American Journal of Sociology*, vol. 115, p. 74-128.

Pearson, Geoffrey et Dick Hobbs (2001), *Middle Market Drug Distribution*, Londres, Home Office.

R

Reppetto, Thomas (2006). *Bringing Down the Mob*. New York, Holt.

Ressler, R. K., A. W Burgess, J. E. Douglas, C. R. Hartman, R. B. D'Agostino (1986). « Sexual killers and their victims: Identifying patterns through crime scene analysis » *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 1, p. 288–308.

Reuter, P. (1984). « Social control in illegal markets », D. Black (éditeur), *Toward a general theory of social control, volume 2 : Selected problems* (p. 29-58). Cambridge, Massachusetts, Academic Press.

Reuter, P. (1983). *Disorganized Crime: The Economics of the Visible Hand*, Cambridge, MIT Press.

Reuter, Peter, R. MacCoun, et P. Murphy (1990). *Money from Crime: A Study of the Economics of Drug-Dealing in Washington D.C.*., Santa Monica, Rand.

Rogovin, C. et F. Martens (1994). « The role of crime commissions in organized crime control » R. Kelly, K. Chin et R. Schatzberg (éditeurs), *Handbook of Organized Crime in the United States*. Westport (Connectitut), Greenwood Press, p. 389-400.

Ruggiero V, et K. Khan (2006). « British South Asian communities and drug supply networks in the UK: A qualitative study », *International Journal of Drug Policy*, vol. 17, n° 6, p. 473-483.

S

Snook, Brent (2004). « Individual Differences in Distance Travelled by Serial Burglars », *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, vol. 1, p. 53-66.

Snook, B., R. Cullen, C. Bennell, P. Taylor, P. Gendreau (2008). « The criminal profiling illusion: What's behind the smoke and mirrors? », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 35, p. 1257-1276.

Sparrow, Malcolm K. (1991). « The Application of Network Analysis to Criminal Intelligence: An Assessment of the Prospects », *Social Networks*, vol. 13, p. 251-274.

Steffensmeier, Darrell et Ulmer, (Jeffery T. 2005). *Confessions of a Dying Thief: Understanding Criminal Careers and Illegal Enterprise*, Nouveau-Brunswick, Transaction.

T

Tremblay, Pierre, B. Talon et D. Hurley (2001). « Body Switching and Related Adaptations in the Resale of Stolen Vehicles » *British Journal of Criminology*, vol. 41, p. 561-579.

V

Van de Bunt, H. and van der Schoot, C. (2003). *Prevention of Organised Crime: A Situational Approach*, Meppel, Dutch Ministry of Justice.

Van Duyne, P. (2000), « Mobsters are human too: Behavioural science and organized crime investigation », *Crime, Law, and Social Change*, vol. 34, p. 369-390.

Van Duyne, C. Petrus C. et Michael Levi (2005). *Drugs and Money: Managing the Drug Trade and Crime-Money in Europe*, Londres, Routledge.

Vander Beken T., (2004). « Risky business: a risk-based methodology to measure organized crime », *Crime, Law and Social Change*, vol. 41, p. 471-516.

Van der Hulst, R. (2009). « Introduction to Social Network Analysis as an Investigative Tool », *Trends in Organized Crime*, vol. 12, p. 101-121.

Van Dijk, J. (2007). « Mafia Markers: Assessing Organized Crime and Its Impact Upon Societies », *Trends in Organized Crime*, vol. 10, p. 39-56.

Varese, F. (2006). « How Mafias Migrate: The Case of the`Ndrangheta in Northern Italy », *Law & Society Review*, vol. 40, n° 2, p: 411-444.

Von Lampe, K. et P. Johansen (2004). « Organized crime and trust: On the conceptualization and empirical relevance of trust in the context of criminal networks », *Global Crime*, vol. 6, p. 159-184.

W

Williams, Phil (1998). « The Nature of Drug-Trafficking Networks » Current History », vol. 97, p. 154-159.

Z

Zaitch, Damián (2002). *Trafficking Cocaine: Colombian Drug Entrepreneurs in the Netherlands*, La Haye, Kluwer Law International.

Zhang, Sheldon et Ko-lin Chin (2002). « Enter the Dragon: Inside Chinese Human Smuggling Operations » *Criminology*, vol. 40, p: 737-767.

Zhang, Sheldon (2008). *Chinese Human Smuggling Organizations: Families, Social Networks, and Cultural Imperatives*, Palo Alto, Stanford University Press.